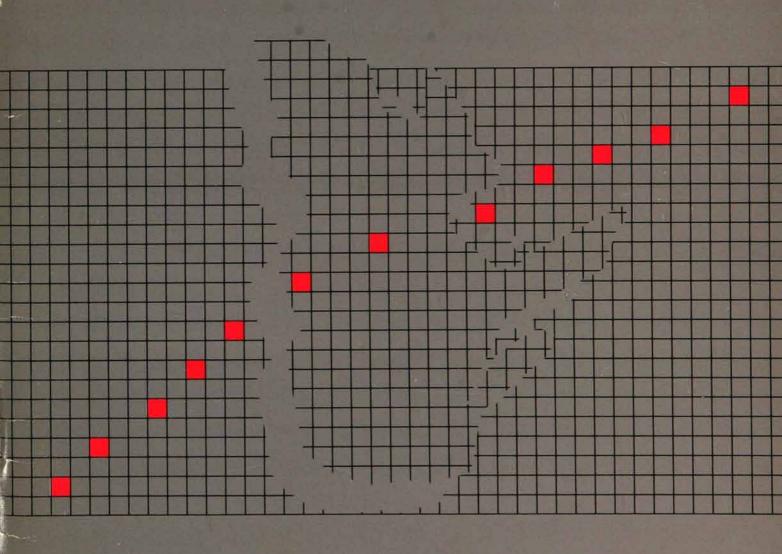
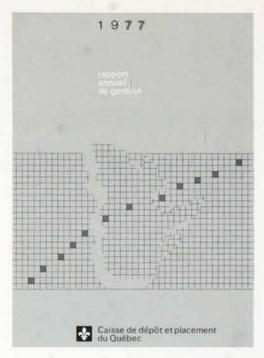
1 9 7 7

rapport annuel de gestion





Caisse de dépôt et placement du Québec



Lors de sa création en 1965, la Caisse de dépôt et placement du Québec était appelée à devenir l'instrument financier le plus important et le plus puissant que l'on ait eu jusqu'ici au Québec. On l'envisageait également comme un instrument de croissance, un levier puissant.

Aujourd'hui, avec \$6,5 milliards de biens sous gestion, elle est en mesure d'établir que sa politique générale de placement lui a permis de s'acquitter de son double mandat de fiduciaire et d'agent économique auprès d'une collectivité dont elle n'a jamais perdu de vue les espérances légitimes de progrès économique.

Table des matières

- 2. Lettre de transmission au Ministre des Finances
- 2. Le Conseil d'administration
- 3. Direction et cadres
- 4. Déposants
- 5. Rapport du directeur général
- Compte rendu de gestion
 Ensemble des fonds
 Politique de placement
 Fonds général
 Fonds spécialisés
 Fonds particulier
- 27. Renseignements statistiques
- 43. États financiers

Le conseil d'administration

Monsieur Jacques Parizeau Ministre des Finances Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre douzième rapport annuel de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 1977.

Le président du Conseil d'administration et directeur général,

Marcel Cazavan

Marcel Cazavan, président Directeur général, Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, vice-président Président, Régie des rentes du Québec

Le juge Richard Beaulieu* Président, Commission municipale du Québec

Hervé Belzile Président, Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Michel Caron* Sous-ministre des Finances, Gouvernement du Québec

Claude Castonguay Président, Le Fonds Laurentien Inc.

Louis Laberge Président, Fédération des travailleurs du Québec

Georges Lafond* Trésorier, Hydro-Québec

Raymond Lavoie Président directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

André Marier Président-directeur général, Centre de recherche industrielle du Québec

Direction et cadres

Direction générale

Marcel Cazavan, directeur général Jean-Michel Paris, directeur général adjoint Pierre Arbour, directeur conseil en investissements corporatifs Marcel Camu, secrétaire Colette Boutin, secrétaire adjoint

Département des placements en obligations

Jean M. Laflamme, directeur Serge Leclerc, chef du service de la recherche Jules A. Huot, gestionnaire de portefeuille Robert Lacroix, gestionnaire de portefeuille

Département des investissements en actions

Raymond Lacourse, directeur
André Bineau, chef du service de la recherche
Étienne J. de Kosko, gestionnaire de portefeuille
Jean-Marc Pilon, gestionnaire de portefeuille
Pierre Dufresne, conseiller en recherche
Reynald N. Harpin, chef de l'analyse quantitative
Claude L. Langevin, conseiller en recherche

Département des financements privés

Jean C. Lavoie, directeur Jacques Doiron, directeur adjoint Jean Longpré, conseiller Bernard Paradis, conseiller

Département des placements hypothécaires

Gilles Doré, directeur Dominique Colard, directeur adjoint (région est) Pierre Galarneau, directeur adjoint (région ouest) Bernard Ranger, chef du service juridique

Département des services aux déposants

Gérard J. Blondeau, directeur Jacques Roy, directeur adjoint

Département des études économiques

Pierre Mayer, directeur

Département des services administratifs

Pierre E. Langlois, directeur Guy Rhéaume, directeur adjoint - comptabilité Georges Hébert, chef du service de l'informatique Gody Lienhard, chef du service des valeurs Louise M. Zakaib, chef du service du personnel

Bureau de la vérification interne

Serge Desjardins, chef

Organismes dont la loi constituante prescrit le dépôt de sommes à la Caisse de dépôt et placement du Québec

Commission administrative des régimes d'assurancestabilisation des revenus agricoles

Commission administrative du régime de retraite

Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics

Régime général de retraite des maires et des conseillers des cités et des villes

Régimes particuliers

Commission des accidents du travail de Québec

Office de la construction du Québec

Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec

Régie de l'assurance automobile du Québec

Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Régie de l'assurance-récolte du Québec

Régie des marchés agricoles du Québec

Régie des rentes du Québec

Régimes supplémentaires de rentes qui confient la gestion de fonds à la Caisse de dépôt et placement du Québec Régime supplémentaire de rentes de la Municipalité de la Baie James

Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James

Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec

Régime supplémentaire de retraite (C.S.N. -A.H.P.Q. - Ministère des Affaires sociales)

Avant d'entreprendre la revue de l'activité financière du douzième exercice de la Caisse de dépôt et placement du Québec, il convient de faire mention des changements survenus au sein du conseil d'administration depuis septembre 1977.

Nominations au conseil

Les membres du conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, conformément aux dispositions de la charte; les trois membres adjoints s'y voient statutairement désignés d'après le poste de leur occupation principale. Or, deux de ces derniers ont changé de fonctions durant l'année.

Tout d'abord, la démission de monsieur Pierre Goyette comme sous-ministre des Finances du gouvernement du Québec a nécessité son remplacement par le nouveau titulaire de ce poste, monsieur Michel Caron. Siégeant au conseil depuis 1972, monsieur Goyette a apporté une contribution importante aux délibérations grâce à son esprit dynamique et à sa clairvoyance.

Ensuite, l'accession de monsieur Edmond-A. Lemieux au rang de commissaire de l'Hydro-Québec en septembre 1977 a entraîné son remplacement au conseil par monsieur Georges Lafond, trésorier de cette même institution. Monsieur Lemieux a été membre du conseil d'administration depuis le début des opérations en 1966; c'est donc pendant presque douze ans qu'il a été associé de près à l'élaboration des grandes politiques en matière de placement et de gestion de portefeuilles et que la Caisse de dépôt a bénéficié de sa connaissance approfondie des marchés financiers canadiens et étrangers.

Enfin, le gouvernement du Québec a désigné le 21 décembre 1977 un successeur à monsieur John-H. Dinsmore, lequel avait abandonné ses fonctions de sous-ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de monsieur André Marier, président-directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec. Depuis son entrée au conseil en 1974, monsieur Dinsmore s'était notamment imposé par sa connaissance des entreprises autochtones du Québec.

Je désire donc exprimer à messieurs Dinsmore, Goyette et Lemieux notre vive gratitude pour le dévouement dont ils ont fait preuve durant leurs mandats respectifs. Par ailleurs, je suis assuré que messieurs Caron, Lafond et Marier sauront, eux aussi, faire profiter la Caisse de dépôt de leurs vastes connaissances.

Au terme de l'exercice, il y avait deux vacances au sein du conseil d'administration par suite de l'adoption du projet de loi nº 97 en fin d'année qui, entre autres, portait de 7 à 9 le nombre des membres du conseil d'administration.

Loi modifiant la charte

Le point capital du projet de loi nº 97, Loi modifiant la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, est certainement celui qui porte sur ses ressources humaines. Conformément aux amendements, le gouvernement a décidé de confier à la Caisse de dépôt la responsabilité de la gestion et de la rémunération de son personnel. Ces fonctions ainsi que les autres conditions de travail seront désormais régies, selon le cas, par des règlements ou des résolutions du conseil d'administration, selon la politique générale qui sera soumise d'ici quelque temps à l'approbation du gouvernement. Il est clair que le nouveau modus operandi facilitera considérablement le processus de recrutement et de gestion des effectifs.

Quant aux autres dispositions de ce projet de loi, elles sont entrées en vigueur depuis le 22 décembre 1977; il en sera ultérieurement question dans ce rapport.

Ensemble des fonds sous gestion

En 1977, l'actif sous gestion de la Caisse de dépôt s'est accru de plus d'un milliard de dollars pour une deuxième année consécutive. Au cours des quatre derniers exercices, le total des biens sous gestion a plus que doublé pour se situer à \$6,5 milliards au 31 décembre 1977.

La croissance de l'ensemble des fonds s'est poursuivie en dépit d'une diminution de \$63,4 millions survenue dans les dépôts nets, causée notamment par des retraits de \$83 millions effectués par la Régie de l'assurance-maladie du Québec et des remises moindres de la Régie des rentes du Québec. Globalement, les dépôts nets se sont néanmoins établis à \$529,4 millions, alors que le revenu net provenant de l'ensemble des fonds atteignait le niveau sans précédent de \$501,1 millions.

Pour ce qui est du rendement net sur les dépôts moyens au fonds général, il a été de 8,63%, marquant ainsi une progression pour la douzième année consécutive.

Quant au rendement sur les capitaux engagés aux fonds spécialisés, précédemment connus sous le nom de fonds ségrégatifs, de même qu'au fonds particulier, il fera l'objet de commentaires ultérieurement dans le présent rapport.

Catégories de déposants

Le nombre des déposants s'établissait à quatorze au 31 décembre 1977 et se répartissait en deux catégories. La première comprend les organismes dont la loi constituante prescrit le dépôt, auprès de la Caisse de dépôt, de sommes dont ceux-ci ne prévoient pas avoir un besoin immédiat. Au cours de l'exercice, leur nombre est passé à dix, avec l'addition de la Régie de l'assurance automobile du Québec et de la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. Quant à la seconde catégorie, elle inclut les régimes supplémentaires de rentes qui, avec l'assentiment du gouvernement, se prévalent des dispositions du paragraphe a) du premier alinéa de l'article 18 de la charte de la Caisse de dépôt et lui confient la gestion de leur patrimoine. Au 31 décembre 1977, quatre de ces régimes étaient ainsi administrés.

Quant à l'article précité, la Caisse de dépôt entend en faire éclaircir le sens de façon à lui permettre d'établir l'admissibilité de régimes supplémentaires de rentes du domaine public, dans l'éventualité où l'administrateur d'un tel régime exprimerait le désir de lui confier la gestion de placements.

Régie de l'assurance automobile du Québec

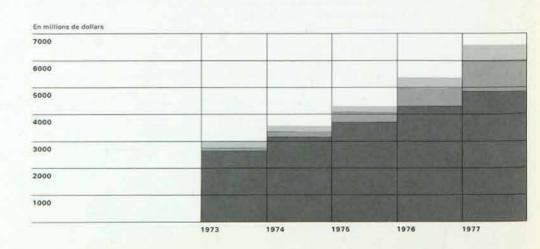
Conformément aux dispositions de sa loi, sanctionnée le 22 décembre 1977, la Régie de l'assurance automobile du Québec a effectivement commencé à déposer au début de 1978. On entrevoit que cette année, elle transmettra à la

Biens sous gestion

Fonds particulier et à gestion distincte

Fonds spécialisés

Fonds général



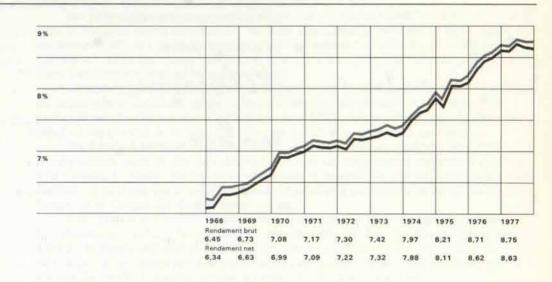
Caisse de dépôt quelque \$250 millions, à l'exclusion des sommes provenant du Fonds d'indemnisation des victimes d'un dommage matériel causé par une automobile. Il ressort des rencontres avec ce nouveau déposant que de tels capitaux seront en grande partie sous forme de dépôts à long terme. Les études actuarielles en cours devraient prochainement permettre à la Régie d'apporter des précisions quant au rythme prévisible d'accumulation des fonds auprès de la Caisse de dépôt d'ici la fin du siècle.

Les dépôts substantiels de ce nouvel organisme constitueront donc un apport important de capitaux pour le fonds général, dont l'évolution à long terme se trouve intimement liée au niveau de la réserve de la Régie des rentes du Québec et, partant, à la décision qu'aura à prendre le gouvernement quant au mode de financement futur du Régime de rentes. Rappelons que cette question a fait l'objet du rapport COFIRENTES+, qui devrait normalement être rendu public durant l'année. Dans le contexte actuel, en se basant sur l'étude actuarielle spéciale du Régime, datée de mai 1977, on constate qu'à compter de 1983 la Caisse de dépôt ne pourra plus tabler sur des entrées nettes de nouveaux fonds de la Régie des rentes pour fins d'investissements à long terme.

Rendement sur les dépôts moyens

Rendement brut

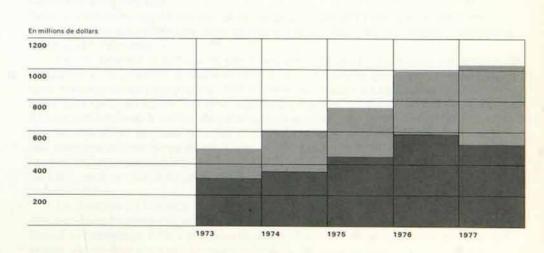
Rendement net



Mouvements annuels de trésorerie Ensemble des fonds

Revenus réinvestis

Dépôt nets



Il importe également de noter qu'en 1977 les sommes déposées par la Régie des rentes du Québec ont accusé une baisse de \$62,6 millions comparativement à l'exercice précédent. Les dépôts nets de \$236,1 millions constituent le plus faible montant de nouvelles contributions de cet organisme depuis 1971.

Caractéristiques nouvelles du rapport

Le rapport de 1977 affiche une tenue différente et vise trois objectifs précis. Tout d'abord, il veut faire mieux ressortir l'ampleur et la diversité des sources de fonds canalisés vers la Caisse de dépôt, particulièrement au cours des cinq dernières années. À titre d'exemple, le total des dépôts nets de la Commission administrative du régime de retraite, de la Commission des accidents du travail de Québec et de l'Office de la construction du Québec a surpassé de \$131 millions celui de la Régie des rentes du Québec en 1977. En second lieu, le rapport offre une ventilation plus détaillée des catégories ou groupes de placements des divers fonds et portefeuilles et permet ainsi une plus juste appréciation de l'impact véritable qu'a eu la Caisse de dépôt, notamment sur les placements du secteur public québécois qu'elle a effectués depuis douze ans ou qu'elle gérait en fin d'exercice. Finalement, le rapport est aussi conçu en fonction de la diffusion plus large qu'il a acquise; il intéresse, outre les hommes politiques, nombre de financiers, d'investisseurs, de fonctionnaires de divers niveaux de gouvernement, voire d'étudiants, tant au Québec qu'à l'extérieur.

Le directeur général,

Marcel Cazavan

Au cours de son douzième exercice financier, clos le 31 décembre 1977, la Caisse de dépôt et placement du Québec a connu d'autres résultats très encourageants et franchi de nouvelles étapes avec la mise sur pied d'un premier fonds particulier et du fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G»), auquel se référait notre rapport précédent.

Le total des biens de l'ensemble des fonds confiés à sa gestion a franchi le cap des \$6 milliards tandis que l'actif cumulé des fonds spécialisés, antérieurement désignés sous le nom de fonds ségrégatifs, atteignait le stade du premier milliard de dollars. En outre, le revenu net de toutes sources a dépassé les \$500 millions, alors qu'une progression du rendement était observée dans presque toutes les catégories de placements. Enfin, des gains records en capital étaient réalisés par suite notamment d'importantes ventes d'actions au portefeuille du fonds général.

Conformément aux modifications apportées à la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec en 1977, les capitaux ou valeurs confiés à sa gertion sont désermais classifiés de la facon suivante:

gestion sont désormais classifiés de la façon suivante:

le fonds général, caisse commune constituée de différentes catégories de placements dont la composition est autorisée par le conseil d'administration, en fonction de la nature et des besoins de l'ensemble des détenteurs de dépôts à participation, précédemment appelés dépôts à préavis;

les fonds spécialisés, au nombre de quatre, étaient antérieurement désignés sous le nom de fonds ségrégatifs; ce sont des caisses communes constituées de placements d'une même catégorie et exclusivement réservées aux régimes supplémentaires de rentes habilités à souscrire à l'achat d'unités de participation, dans des proportions qu'ils déterminent;

les fonds particuliers regroupent l'actif d'un ensemble de fonds que la Caisse de dépôt est autorisée à gérer individuellement, en raison d'exigences très particulières de déposants; au 31 décembre 1977, le seul fonds en vigueur était celui se rapportant à la Commission des accidents du travail de Québec;

les fonds à gestion distincte font partie de l'avoir de régimes de retraite ou d'organismes dont la gestion de portefeuilles de placements se trouve confiée à la Caisse de dépôt. Au fur et à mesure de la réalisation des titres de ces portefeuilles, le produit est affecté à l'achat de dépôts à participation dans les divers fonds de la Caisse de dépôt, selon le cas.

Par rapport à l'ensemble des \$6,5 milliards de biens sous gestion au 31 décembre 1977, le fonds général représentait 75,3%, les fonds spécialisés, 16,4%, le fonds particulier, 4,8% et les fonds à gestion distincte, 3,5%. Si l'on désire porter un jugement sur l'incidence réelle des placements effectués par la Caisse de dépôt, il faut se limiter à l'examen des trois premiers.

Contexte économique

Pour la troisième année consécutive, le gouvernement canadien a maintenu des politiques économiques restrictives et ce, en dépit de la montée inquiétante du taux de chômage.

La modération insuffisante des hausses salariales, la reprise inattendue de l'inflation et la position fortement déficitaire au compte courant ont dicté une telle orientation des politiques. Malgré un ralentissement sensible des augmentations salariales au cours des trois dernières années, celles-ci sont demeurées encore supérieures à celles des États-Unis au cours de 1977. L'inflation a marqué une accélération temporaire sous l'impulsion, entre autres, du renchérissement des denrées alimentaires et de la chute du dollar canadien. La détérioration des termes d'échanges qui s'en est suivie a été telle que le déficit au compte courant n'a pu être réduit en dépit d'une croissance substantielle des exportations de marchandises.

La Banque du Canada a continué de resserrer son contrôle sur la croissance des agrégats monétaires en maintenant le système bancaire dans une position de liquidité restreinte. Elle a encouragé par ailleurs un rétrécissement marqué des écarts de rendement avec les taux d'intérêt monétaires américains. Cette stratégie

devait se traduire par l'affaiblissement du dollar canadien. En prévision d'un déficit budgétaire considérable, le gouvernement fédéral a mis l'accent sur des objectifs à long terme en favorisant les investissements plutôt que la consommation. Sous le poids des contraintes financières, les autres paliers de gouvernement ont été forcés de prendre des initiatives analogues. La poursuite d'une politique de contrôle des prix et des revenus a contribué à assombrir le climat de confiance.

Le commerce extérieur a bénéficié du dynamisme de l'économie américaine. Toutefois, la demande intérieure a ressenti l'impact défavorable de l'orientation restrictive des politiques économiques. La croissance en volume du produit national brut ne devrait donc se situer qu'à environ 2,5% en 1977, comparativement à 4,9% en 1976. L'inflation, au niveau de l'indice des prix à la consommation, atteindra une moyenne de 8,0% en 1977 au regard de 7,5% l'année précédente.

Tous les postes de la demande intérieure ont contribué, au cours de 1977, à cette lente croissance économique. Confronté à une montée du taux de chômage et à une hausse plus rapide des prix que des salaires, le consommateur a considérablement ralenti le rythme de ses dépenses. De plus, face au repli des dépenses de consommation et par suite de l'accumulation de maisons invendues, le secteur de la construction domiciliaire a subi un recul. En outre, devant l'inertie de la demande, la surcapacité de production et le climat d'incertitude, les entreprises ont à peine augmenté le volume de leurs investissements et ont effectué une forte liquidation de stocks. Enfin, reflétant l'esprit des politiques budgétaires, le volume des dépenses gouvernementales a connu une lente progression.

En dépit de la détérioration relative des prix canadiens, l'augmentation plus rapide du volume des exportations par rapport aux importations a permis au Canada de réaliser un surplus commercial de \$2,9 milliards en 1977 relativement à \$1,1 milliard en 1976. Toutefois, à cause du déficit grandissant de la balance du compte des services, le déficit au compte courant n'est pas susceptible de s'atténuer par rapport à l'an dernier.

Placements / Ensemble des fonds

au 31 décembre 1977

(en millions de dollars)

(en minons de donars)							
Catégories	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Fonds à gestion distincte	Total ¹		Variation nette en 1977
	s	\$	\$	\$	\$	%	\$
Obligations							
Secteur public	3 081,0	381,1	242,9	190,8	3 895,8	61,8	698,6
Secteur privé	444,8	87,5	43,5	17.5	593,3	9,4	59,2
	3 525,8	468,6	286,4	208,3	4 489,1	71,2	757,8
Actions et valeurs convertibles	618,3	215,5	-	7,6	841,4	13,4	17,6
Créances hypothécaires	269,5	225,3		0,9	495,7	7,9	124,7
Immeubles	25,4		-	-	25,4	0,4	1,7
Placements à long terme	4 439,0	909,4	286,4	216,8	5 851,6	92,9	901,8
Dépôts et valeurs à court terme	326,9	98,32	15,8	8,4	449,4	7,1	177,3
Total des placements	4 765,9	1 007,7	302,2	225,2	6 301,0	100,0	1 079,1

¹ Les placements des divers fonds sont inscrits à la valeur comptable; ils font l'objet d'une comptabilité séparée. Le total n'est montré qu'à titre d'information.

² Des avances du fonds général de \$37,8 millions ont été déduites du montant des dépôts.

Politique de placement

C'est dans le cadre de son rapport annuel de gestion que la Caisse de dépôt peut le mieux exposer les nombreuses facettes de sa politique de placement. Au cours des exercices antérieurs, elle s'est penchée sur des aspects particuliers de cette politique. L'an dernier, par exemple, elle situait son rôle vis-à-vis le financement des institutions du secteur public québécois. Cette année, elle désire préciser son action dans le secteur privé.

Placements dans le secteur privé

Divers tableaux du présent rapport illustrent l'affectation des capitaux dans ce secteur. Pour que l'analyse puisse en être significative, il convient au préalable de déduire du total de \$6,3 milliards de placements de l'ensemble des fonds au 31 décembre 1977 les \$449,4 millions de dépôts et valeurs à court terme. En effet, ces derniers représentent l'élément de liquidité maintenu en fonction des engagements futurs de la Caisse de dépôt ou des conditions du marché et leur total peut varier sensiblement d'une année à l'autre. Globalement, les placements à long terme s'établissaient à \$5,9 milliards, dont près de \$4,4 milliards, soit environ 75%, dans des entités à caractère entièrement québécois. Ce dernier montant est en effet constitué de \$3,8 milliards de titres du secteur public québécois et de placements hypothécaires et immobiliers d'un montant de \$521,1 millions, lesquels portent tous sur des biens-fonds situés au Québec.

Quant aux investissements en actions et obligations de compagnies, ils se chiffraient à plus de \$1,4 milliard, représentant 24,5% du total des placements à long terme, soit 14,4% en actions et 10,1% en obligations. Bien que la part relative des investissements en actions tende à s'amenuiser par rapport à l'ensemble des fonds, il n'en demeure pas moins que les \$841,4 millions investis sous forme d'actions et de valeurs convertibles font de la Caisse de dépôt l'un des rares organismes financiers au Canada à administrer, de façon unifiée, une somme aussi considérable de titres de propriété d'entreprises canadiennes.

Actions

La Caisse de dépôt croit devoir insister sur le fait qu'elle s'est toujours abstenue d'acquérir des titres de sociétés étrangères. Elle administre cependant quelque \$1,6 million de tels titres dans les fonds à gestion distincte; elle en a hérité au moment de la prise en charge de la gestion des biens de caisses de retraite, antérieurement gérées par des sociétés de fiducie.

Le niveau des investissements en actions au portefeuille du fonds général traduit notamment l'importance qu'attachent le conseil d'administration et la direction de la Caisse de dépôt au maintien d'une liquidité appropriée aux besoins présents et futurs. Il n'est donc pas surprenant qu'en fin d'exercice les montants y investis étaient, dans une proportion de 98,8%, constitués de valeurs de compagnies, ou de filiales de celles-ci, dont les titres étaient cotés en bourse.

Quant à la croissance du fonds spécialisé d'actions (fonds «A»), elle est le reflet des directives de placement que reçoit la Caisse de dépôt de l'administrateur de régimes dont elle administre les fonds conformément à la Loi des régimes supplémentaires de rentes du Québec. C'est ce qui explique qu'au cours d'une année la Caisse de dépôt puisse juger opportun de réduire le niveau de ses investissements au portefeuille-actions du fonds général tout en agissant de façon opposée dans le fonds «A».

Les grands objectifs de sa politique fondamentale de placement en matière d'actions font cependant l'objet de peu de distinction. Au 31 décembre 1977, la Caisse de dépôt détenait des titres de 155 compagnies dans le portefeuille-actions du fonds général; son fonds «A» en comptait 96 et tous étaient inscrits en bourse. La quantité de titres dans le portefeuille-actions du fonds général est notamment attribuable aux particularités des marchés boursiers canadiens, aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et enfin au nombre de valeurs d'entreprises autochtones dans lesquelles une participation au capital-actions a été

jugée opportune. Quant à l'éventail des titres du fonds «A», il doit davantage tenir compte de facteurs comme la liquidité et la possibilité d'appréciation du capital à plus brève échéance.

Obligations de compagnies

Quant aux placements de \$593,0 millions en obligations de compagnies, ils ont été effectués conformément à la politique de placement établie dès le début des opérations. Dans son rapport de 1974, la Caisse de dépôt faisait ressortir que de tels placements étaient principalement constitués de valeurs de haute qualité, généralement émises par des entreprises d'envergure nationale, bien imbriquées dans la structure économique et financière du Québec.

Pour ce qui est des sociétés de moindre envergure, publiques ou privées, le rapport de 1974 précisait que leurs titres de créance étaient en général acquis dans le cadre de placements privés et que les critères de sélection de tels titres tenaient compte des avantages économiques que présentent ces compagnies pour le Québec. Au 31 décembre 1977, \$74,5 millions de tels placements figuraient au portefeuille d'obligations du fonds général.

Au total, 92% de tous les placements en titres obligataires de compagnies à la fin de l'exercice avaient été effectués dans des entreprises ayant des opérations au Québec.

Obligations du secteur public québécois sous gestion de la Caisse de dépôt / Ensemble des fonds au 31 décembre 1977

(en millions de dollars)

(en initions de donars)							
Catégories	Fonds	Fonds	Fonds	Fonds à	Tota	J1	Variation
	général spécialisés	particulier	gestion distincte	Valeur nominale	Coût amorti	nette en 1977 (a coût amort	
Émíses ou garanties par le gouvernement du Québec						# =	
Gouvernement du Québec	1 508,8	193,9	112,3	52,5	1 888,2	1,867,5	
Hydro-Québec	894,9	27,9	19,8	20,8	983,9	963,4	
Autres	135,2	14,8	5,0	2,3	158,2	157,3	
	2 538,9	236,6	137,1	75,6	3 030,3	2 988,2	518,2
Garanties par octroi							
Cegeps	64,3	19,8	11,5	5,8	104,4	101.4	
Hôpitaux	43,9	13,1	3,1	12,4	73,7	72,5	
Universités	48,1	12,3	14,6	5,4	82,2	80,4	
	156,3	45,2	29,2	23,6	260,3	254,3	32,8
Municipales et scolaires							
Municipalités	173,2	61,3	32,6	55,6	332,5	322,7	
Commissions scolaires	131,1	19,7	23,5	28,7	209,1	203,0	
	304,3	81,0	56,1	84,3	541,6	525,7	102,6
Autres obligations		==		_		-	(1,0)
	2 999,5	362,8	222,4	183,5	3 832,2	3 768,2	652,6

¹ Les obligations des divers fonds font l'objet d'une comptabilité séparée; le total n'est montré qu'à titre d'information.

Globalement, les divers fonds comptaient, au 31 décembre 1977, pour \$1,4 milliard de titres d'obligations ou d'actions de 329 compagnies et \$521,1 millions de placements hypothécaires et immobiliers, soit plus de \$1,9 milliard d'investissements dans le secteur privé. La Caisse de dépôt estime ainsi avoir agi, au cours de sa courte histoire, de façon à répondre aux attentes du législateur en parvenant à concilier le double critère de la sécurité des dépôts et du développement du Québec.

Placements en actions et obligations de compagnies / Ensemble des fonds au 31 décembre 1977

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Nombre de		Valeur com	ptable	
	sociétés	Actions et valeurs convertibles	Valeur comptable Obligations Total \$ \$ 50,9 208,0 — 5,1 47,2 151,2 28,7 77,6 46,4 104,1 108,5 202,6 35,3 43,5 11,7 48,0 23,4 62,8 89,2 168,3 0,8 5,8 28,7 67,8	1	
	7 70	\$	\$	\$	%
Mines et métaux	28	157,1	50,9	208,0	14,5
Aurifères	1	5,1	-	5,1	0.4
Pétrole et gaz naturel	27	104,0	47,2	151,2	10,6
Papiers et produits forestiers	26	48,9	28,7	77,6	5,4
Produits de consommation	35	57,7	46,4	104,1	7,3
Production industrielle	58	94,1	108,5	202,6	14,1
Immeuble et construction	22	8,2	35,3	43,5	3,0
Transports	12	36,3	11,7	48,0	3,4
Pipe-lines	5	39,4	23,4	62,8	4,4
Services publics	15	79,1	89,2	168,3	11,7
Communications	7	5,0	8,0	5,8	0,4
Distribution et services	44	39,1	28,7	67,8	4,7
Services financiers	38	141,8	119,6	261,4	18,2
Sociétés de gestion	11	24,9	2,6	27,5	1,9
	329	840,7	593,0	1 433,7	100,0

Fonds général

L'examen des états financiers du fonds général de l'exercice terminé le 31 décembre 1977 fait ressortir que l'actif s'est accru de \$623,3 millions, pour atteindre \$4 941 855 000. Le total des revenus, y compris des gains nets de \$21,4 millions sur ventes de valeurs, a été supérieur de \$68,5 millions à celui de l'exercice précédent, passant ainsi à \$416,7 millions. La hausse de quelque \$2 millions des frais d'administration résulte principalement du paiement d'une somme de \$1,6 million versée à la Commission administrative du régime de retraite par la Caisse de dépôt pour acquitter le solde du coût du service antérieur de ses dirigeants et employés, conformément à l'arrêté en conseil nº 3938 du 16 novembre 1977 relatif à l'article 53 du Régime de retraite des fonctionnaires.

Compte tenu de la déduction des frais d'administration de \$6,7 millions, du virement de \$21,4 millions de profits et pertes sur ventes de valeurs au compte de réserve générale ainsi que des intérêts de \$7,5 millions sur dépôts à vue et à terme, les détenteurs de dépôts à participation se sont partagés un revenu de \$381,1 millions au regard de \$327 millions en 1976.

Considérant les honoraires de gestion de \$1,4 million perçus par le fonds général en compensation des frais inhérents aux fonds spécialisés, au fonds particulier et aux fonds à gestion distincte, la portion des frais d'administration

Composition des placements

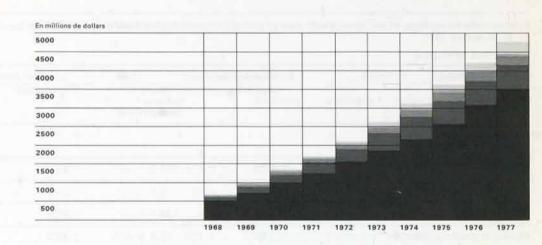
Valeurs à court terme

Immeubles

Créances hypothécaires

Actions et valeurs convertibles

Obligations



absorbée par le fonds général équivalait à 0,12% laissant ainsi un rendement de 8,63% sur les dépôts moyens au fonds général durant l'exercice.

Placements en obligations

La valeur comptable des obligations détenues par le fonds général atteint \$3,5 milliards au 31 décembre 1977, soit une augmentation de 13,7% par rapport à l'année précédente. Le portefeuille-obligations représente 73,9% du total des placements de ce fonds, alors que les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, d'une valeur de \$2,5 milliards, en constituent 53,3%.

Le rendement en moyenne pondérée des obligations s'est de nouveau amélioré au cours de l'année pour atteindre 9,35% en comparaison d'un rendement de 9,26% en 1976.

Dans son rapport précédent, la Caisse de dépôt faisait état de l'amélioration du rendement pur, c'est-à-dire en dollars constants, des placements obligataires. La nette progression du rendement réel des obligations à long terme en 1975 et 1976 a cependant subi un recul durant l'année écoulée, à la suite d'une nouvelle poussée inflationniste.

Écarts de rendement entre obligations

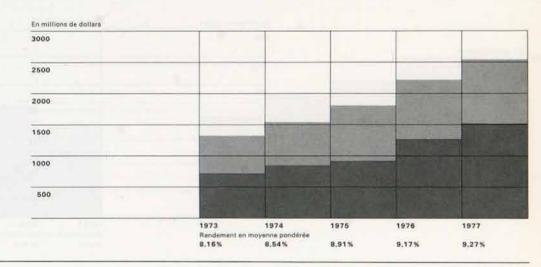
Au Canada, la demande de fonds du secteur public est traditionnellement supérieure à celle du secteur privé. L'écart entre les rendements de ces deux catégories d'obligations dépend de différents facteurs techniques, notamment de l'importance relative qu'occupe chacun des secteurs sur le marché. En proportion, la demande attribuable au secteur privé a augmenté au cours des dernières années. En 1977, le succès d'importantes émissions d'un nouveau type de valeurs mobilières, les actions privilégiées à terme, a sensiblement contribué toutefois à satisfaire les besoins en capitaux des entreprises. La compression de l'écart entre le rendement des obligations industrielles à long terme de première qualité et celles du gouvernement du Canada, qui s'était manifestée au cours des deux années précédentes, s'est poursuivie au cours de 1977, l'écart passant de 0,47% en 1976 à 0,32% à la fin de 1977.

Les actions privilégiées à terme, généralement rachetables à la fin d'une période de 10 ans, occupent une place intermédiaire entre le capital-actions et la dette à long terme dans la structure de capital des entreprises. À une époque où le prix des actions souffre de la faiblesse des marchés boursiers, ces nouveaux titres constituent une source supplémentaire attrayante de capital pour certains

Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec

Hydro-Québec et autres

Gouvernement du Québec



émetteurs. En raison toutefois de l'échéance précise qu'ils comportent, les bailleurs de fonds seront obligés d'en tenir compte lors de l'évaluation du crédit de ces entreprises. Plus qu'un palliatif, cette innovation permet de remédier à un problème d'actualité et accorde aux sociétés en cause un sursis à la consolidation permanente de leur capitalisation.

On a également constaté un amenuisement de l'écart de rendement entre les obligations à longue échéance du Québec et celles du Canada, qui est passé de 0,95% à 0,57% au cours de la dernière année. Durant la même période, l'écart de rendement entre les obligations à 20 ans de certaines municipalités du Québec et la moyenne McLeod, Young, Weir portant sur 10 valeurs municipales du Canada, est aussi passé de 1,22% à 0,64%.

Participation aux émissions du secteur public québécois

La Caisse de dépôt considère toujours de primordiale importance sa participation aux nouvelles émissions d'obligations du secteur public québécois effectuées sur le marché canadien. Au 31 décembre 1977, elle détenait dans son fonds général des titres de ce secteur pour une valeur de \$3 milliards, soit un accroissement net de \$375,1 millions durant l'exercice. Par ailleurs, l'augmen-

Fonds général

tation nette constatée en 1977 pour les diverses catégories de tels placements a été de \$275,9 millions pour les fonds spécialisés «O» et «G» et le fonds particulier.

En 1977, la Caisse de dépôt a acquis un montant de \$560 millions de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec, dont \$450 millions par le biais de financements privés. Ces achats ont été répartis comme suit: \$375 millions au fonds général, \$120 millions aux fonds spécialisés et \$65 millions au fonds particulier.

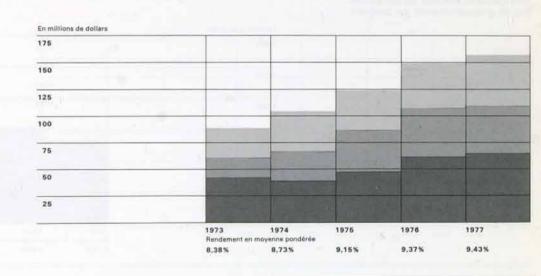
Après les emprunts records contractés à l'étranger par des émetteurs canadiens au cours de l'année précédente, le montant de tels emprunts a considérablement diminué en 1977, la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis ayant eu pour effet de réduire l'avantage de rendement dont bénéficiaient auparavant les emprunteurs canadiens. Par surcroît, la baisse du dollar canadien a modifié la situation financière des organismes qui ont vendu des obligations libellées en devises étrangères. Leur passif éventuel est, de ce fait, majoré. De plus, la plupart d'entre eux ne constituent pas de réserve pour parer aux fluctuations du cours des changes.

Obligations garanties par octroi

Hôpitaux

Universités

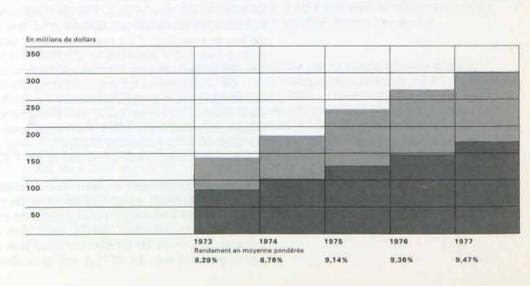
Cegeps



Obligations municipales et scolaires

Scolaires

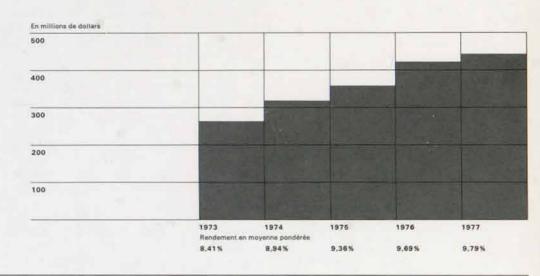
Municipales



Marché monétaire

Sur le marché monétaire, le volume des transactions en valeurs à court terme de la Caisse de dépôt a considérablement augmenté en 1977 pour atteindre \$8 milliards, au regard de \$3,8 milliards en 1976. La valeur mensuelle moyenne des effets à court terme du fonds général a été de l'ordre de \$400 millions au cours de l'année. Au 31 décembre 1977, leur total s'établissait à \$326,9 millions. Par ailleurs, la Caisse de dépôt comptait à cette date des engagements financiers de l'ordre de \$63,3 millions à l'égard de placements hypothécaires et de financements privés; de plus, les dépôts à vue et à terme de ses déposants s'élevaient à \$129,8 millions. La liquidité réelle du fonds général s'en trouvait donc diminuée d'autant.

Obligations de compagnies



Investissements en actions

La hausse des cours sur le marché boursier canadien, amorcée à la fin de 1976, s'est poursuivie jusqu'en juillet alors que l'indice TSE 300 atteignait 1067, soit son sommet de l'année. Le climat boursier réagissait alors sous l'impulsion de quatre baisses successives de ½% du taux d'escompte de la Banque du Canada, d'abord en novembre et en décembre 1976, puis en janvier et mai 1977. L'action de la banque centrale a engendré une diminution des taux d'intérêt monétaires de l'ordre d'environ 1% au cours du premier semestre. De plus, le budget fédéral du 31 mars a été bien accueilli dans l'ensemble par les milieux financiers. Il comportait en effet des mesures susceptibles de favoriser l'investissement dans des titres de participation, particulièrement ceux à rendement élevé et sûr.

La période de juillet à octobre a été caractérisée par une retraite plus ou moins ordonnée, qui a entraîné l'indice de la Bourse de Toronto à 961 et l'indice général de la Bourse de Montréal à 165,6, soit les niveaux les plus bas de l'année. Cette chute des cours a eu comme principal catalyseur la baisse du marché américain et la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis. Vers la fin de l'année, les bourses canadiennes ont cependant rattrapé la quasi-totalité des

Fonds général

pertes subies durant l'été. En octobre, la découverte de gisements pétroliers dans le champ West-Pembina, en Alberta, a déclenché une fièvre spéculative qui a poussé l'indice des «Pétrole et gaz naturel» à des niveaux presque records. L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto s'établissait en fin d'année à 1059, soit une augmentation de 4,75% par rapport à la fin de 1976. Par voie de comparaison, l'indice général de la Bourse de Montréal se situait à 182,5, soit une hausse de 1,54% seulement.

Résultats des opérations

Au 31 décembre 1977, la valeur comptable des investissements en actions du fonds général totalisait \$618,3 millions, soit une baisse de \$43,1 millions par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit là de la première diminution à ce porte-feuille depuis 1967. De ce fait, le pourcentage en actions et valeurs convertibles par rapport à l'ensemble des placements de ce fonds ne représentait plus à la fin de l'exercice que 13% au regard de 15,6% en 1976. Par contre, la Caisse de dépôt gérait, par le biais de divers autres fonds et portefeuilles, un montant de \$223,1 millions d'investissements en actions et valeurs convertibles au 31 décembre 1977. Au total, elle administrait donc alors \$18,9 millions de plus qu'à la fin de 1976.

L'accroissement net de la plus-value du portefeuille-actions du fonds général a été de \$52,3 millions en 1977. En outre, les gains nets de \$19,4 millions réalisés sur ventes de valeurs durant l'année ont porté sa revalorisation totale à \$71,7 millions, laquelle équivaut à 11,21% de la valeur comptable moyenne du portefeuille durant l'année. Quant aux revenus de dividendes et d'intérêts sur valeurs convertibles, ils se sont chiffrés à \$34 millions. Le taux de rendement en moyenne pondérée de 5,15% qu'affichait le portefeuille en fin d'exercice, joint à celui exprimé ci-dessus quant à la plus-value, se traduit ainsi par un rendement global de 16,36%.

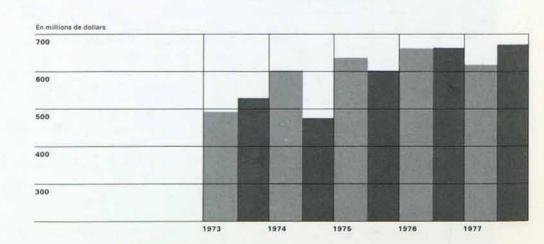
Par suite de modifications apportées au calcul de l'indice des valeurs de la Bourse de Toronto depuis le 1er janvier 1977, la Caisse de dépôt a remanié les rubriques qu'elle utilisait antérieurement pour la ventilation de ses investissements aux portefeuilles d'actions et valeurs convertibles. Les titres sont maintenant répartis selon quatorze secteurs d'activité et les chiffres des divers postes de l'année 1976 ont été reclassifiés de façon à permettre la comparaison avec ceux de 1977.

Des variations nettes importantes ont été constatées à divers compartiments du portefeuille-actions du fonds général au cours de l'exercice. La hausse appréciable des cours des «valeurs pétrolières et gazières», amorcée à la fin de 1976 et qui s'est accentuée à l'automne de 1977, s'est prêtée à la réalisation

Actions et valeurs convertibles

Prix coûtant

Valeur boursière



de profits dans certains titres. Par ailleurs, l'attitude adoptée face aux valeurs pétrolières intégrées a été maintenue durant l'année écoulée et a donné lieu, particulièrement au premier trimestre, à la réduction de la position de la Caisse de dépôt dans un secteur jugé vulnérable en raison de la capacité excédentaire de raffinage et de l'évolution plus lente de la demande.

Devant la montée rapide des cours des titres miniers au premier trimestre, le programme d'achat qui avait été mis en marche au dernier trimestre de 1976 dans le secteur «Mines et métaux», a dû être considérablement ralenti dès la fin de janvier pour n'être repris qu'au troisième trimestre, alors que les cours de la plupart de ces titres se situaient à des niveaux sensiblement inférieurs. La faiblesse des prix de certains métaux, le gonflement des stocks des producteurs de même que les coupures de production en découlant expliquent la dégringolade récente des cours de plusieurs titres miniers. Par ailleurs, la baisse des cours de certains titres du secteur «Papier et produits forestiers» a incité la Caisse de dépôt à réaliser un programme d'achat en prévision des perspectives de reprise de la demande pour le papier journal et de l'incidence de la dévaluation du dollar canadien.

Somme toute, l'année 1977 a été caractérisée par une activité intense. Les efforts ont porté sur l'intégration de la gestion des portefeuilles-actions, la réalisation d'un meilleur équilibre entre les divers secteurs d'activité de chacun, la recherche d'une négociabilité accrue des titres, une plus grande diversité et l'élimination de positions jugées plus ou moins marginales.

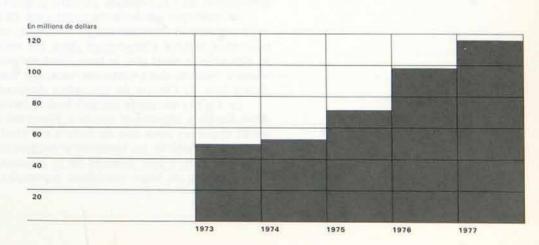
Financements privés

Par le biais de ses quatre départements de placement, la Caisse de dépôt contribue activement au financement d'entreprises de diverses tailles qui œuvrent au Québec. Le département des financements privés a jusqu'ici fourni des apports financiers propres à favoriser l'expansion ou le lancement d'entreprises dont les besoins en capitaux sont de l'ordre de \$500 000 ou plus. Ses apports de fonds prennent habituellement la forme d'obligations, de débentures, d'hypothèques et, à l'occasion, d'actions. Les financements sont négociés de gré à gré, à des conditions qui reflètent la situation des marchés.

Depuis sa formation, ce département a conclu 88 financements avec 69 entreprises, y compris les transactions en cours au 31 décembre 1977. À cette date, la somme cumulée des engagements depuis 1967 atteignait \$115,6 millions.

Les débours nets de l'exercice se sont élevés à \$29 millions comparativement à \$15,6 millions l'année précédente. Au cours de 1977, des ententes de financement s'élevant à \$17,7 millions ont été négociées avec 13 entreprises. Quatre nouvelles sociétés ont ainsi pu démarrer grâce à des autorisations de

Engagements cumulés du département des financements privés



Fonds général

financement d'un montant global de \$5,6 millions. En outre, l'acquisition de deux compagnies a été rendue possible par suite de financements totalisant \$2,3 millions. Sept des treize transactions, représentant une somme de \$13,5 millions, ont été effectuées dans le secteur de la fabrication.

Au 31 décembre 1977, les portefeuilles du fonds général dans lesquels sont comptabilisées toutes les transactions négociées par le département des financements privés, comprennent des placements d'une valeur de \$89,3 millions répartis entre 54 sociétés commerciales, industrielles ou financières, soit \$82,6 millions en valeurs à revenu fixe de 48 entreprises et \$6,7 millions en titres de propriété de 8 compagnies. Le rendement en moyenne pondérée de ces valeurs à revenu fixe se situe à 10,40% comparativement à 9,92% à la fin de 1976.

La Caisse de dépôt entend poursuivre et intensifier ses efforts dans le domaine du financement d'entreprises œuvrant au Québec. Une évolution de sa politique et de ses structures dans ce domaine lui permet de considérer désormais des financements de moindre envergure et dont la limite inférieure se situerait à \$250 000.

Placements hypothécaires

La valeur comptable des placements hypothécaires et immobiliers du fonds général s'établissait à \$294,9 millions au 31 décembre 1977, soit un accroissement de \$45,1 millions durant l'exercice. La proportion de ces placements par rapport à l'ensemble de ceux du fonds général atteignait alors 6,2% et leur rendement en moyenne pondérée était de 10,02% comparativement à 9,80% à la fin de 1976.

Tous les placements hypothécaires ou immobiliers de la Caisse de dépôt sont effectués au Québec, conformément aux dispositions de sa charte.

Le portefeuille du fonds général se composait de créances hypothécaires d'un montant de \$269,5 millions et de placements immobiliers se chiffrant à \$25,4 millions. Dans ce dernier cas, il convient de rappeler que la Caisse de dépôt n'a pas comme politique d'investissement d'acquérir des fonds de terre à l'unique fin de spéculation immobilière. Les terrains qu'elle détenait au 31 décembre étaient tous occupés par des propriétés de divers genres.

Compte tenu du montant de \$98,6 millions d'engagements de financement en cours à la fin de l'exercice précédent et des nouvelles transactions autorisées durant l'exercice, la Caisse de dépôt a effectué en 1977 des débours de l'ordre de \$50 millions relativement à ce portefeuille du fonds général. Le solde des engagements en cours au 31 décembre 1977 s'établissait à \$51,6 millions.

Si l'envergure des prêts consentis a diminué en 1977 par suite du peu de nouveaux projets majeurs, leur nombre s'est par ailleurs accru du fait de la diminution de l'activité de certains prêteurs traditionnels du secteur.

La politique générale de placement de la Caisse de dépôt demeure toujours orientée vers le financement de nouvelles constructions. Cependant, la rareté de nouveaux projets d'envergure dans les secteurs de la construction commerciale et industrielle ainsi que le taux élevé de vacance à l'égard de logements relativement récents dans certaines localités, sont des facteurs qui invitent à la prudence lors de l'étude de nouvelles demandes.

La Caisse de dépôt dessert tout le territoire du Québec par l'entremise de deux bureaux régionaux situés à Montréal et à Québec. Elle ne juge pas qu'il serait opportun pour elle de mettre sur pied un réseau de succursales, car les sociétés de fiducie, les banques et les institutions du secteur coopératif lui paraissent déjà suffire aux besoins de la population en raison de la répartition géographique de leurs nombreux comptoirs au Québec.

Fonds spécialisés

Au cours de leur huitième exercice, les fonds spécialisés «O», «G», «A» et «H» de la Caisse de dépôt ont vu leur actif cumulé s'accroître de \$443 millions, pour passer à \$1 063 538 000 au 31 décembre 1977. Les dépôts nets effectués pour le compte de sept différents régimes se sont chiffrés à \$287,9 millions, ce qui constitue 54,4% du total. Le revenu net global de ces quatre fonds a été de \$77,7 millions et la valeur de réalisation de l'unité de chacun a progressé de façon intéressante durant l'année.

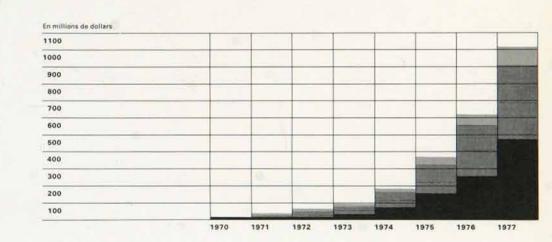
Composition des placements

Dépôts et valeurs à court terme

Créances hypothécaires

Actions et valeurs convertibles

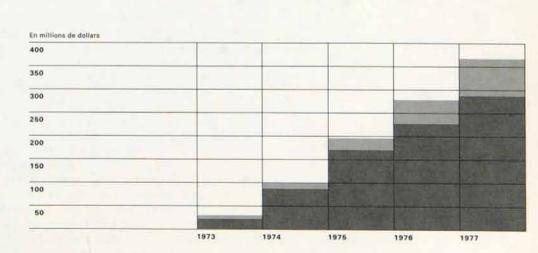
Obligations



Mouvements annuels de trésorerie

Revenus réinvestis

Dépôts nets



Fonds spécialisés

Fonds «O»

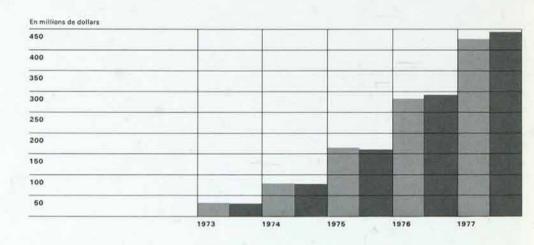
Durant l'exercice, l'actif du fonds spécialisé d'obligations a augmenté de \$154,3 millions pour s'établir à \$435,9 millions au 31 décembre 1977. Cette augmentation est le résultat de l'achat de dépôts à participation pour un montant de \$99,5 millions et du réinvestissement du revenu net pour une somme de \$35,3 millions. L'actif du fonds «O» se composait principalement de \$384,3 millions en obligations à long terme et de \$26,7 millions en valeurs à court terme.

En fin d'année, 72,5% des placements à long terme provenaient d'émetteurs du secteur public québécois, alors que 22,8% étaient investis dans 53 compagnies publiques canadiennes. Le tableau 12 illustre la composition des placements du fonds «O» au 31 décembre 1977 et la variation nette observée dans chaque catégorie au cours de l'exercice; le rendement en moyenne pondérée des obligations à long terme a légèrement fléchi, pour se situer à 10,17%. Quant à la valeur de réalisation de l'unité, elle est passée de \$1 782,77 au 31 décembre 1976 à \$1 959,79 un an plus tard, soit une augmentation de 9,93%.

Actif Fonds «O»

Prix coûtant amorti

Valeur de réalisation



Fonds «G»

En 1977, le lieutenant-gouverneur en conseil autorisait des amendements aux règlements de la Caisse de dépôt, permettant notamment la création d'un fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G»). Les placements à long terme de ce nouveau fonds sont uniquement constitués de titres obligataires du secteur public québécois.

L'actif du fonds «G» s'élevait à \$91,3 millions en fin d'exercice et comprenait des obligations à long terme pour un montant de \$84,3 millions, des valeurs à court terme pour \$3 millions et des dépôts au fonds général totalisant \$1,6 million.

Le tableau 13 indique la répartition des placements en obligations au 31 décembre 1977, dont le rendement en moyenne pondérée à cette date s'établissait à 9,98%. Du montant de \$84,3 millions d'obligations à long terme, \$59,9 millions représentaient des titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec. Durant la période, 97 910 unités de dépôts à participation ont été émises, alors que 13 094 furent annulées, pour un montant net de \$86,1 millions. Les revenus de placements de la période du 15 mars 1977, date de la constitution du fonds, au 31 décembre 1977 ont totalisé \$6 millions. L'unité, dont

la valeur initiale d'émission a été de \$1 000,00, affichait une valeur de réalisation de \$1 088,72 à la fin de 1977, soit une augmentation de 11,2%, calculée sur une base annuelle.

Fonds «A»

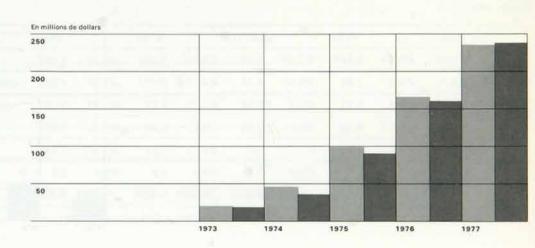
Sous l'impulsion d'achats d'unités de dépôts à participation dépassant les \$56 millions, l'actif du fonds spécialisé d'actions a connu une forte hausse, passant de \$166,1 millions en fin d'année 1976 à \$236,1 millions au 31 décembre 1977, soit une progression de 42,1%. Les investissements en actions et valeurs convertibles s'élevaient à \$215,5 millions, tandis que les valeurs à court terme et les dépôts au fonds général de la Caisse de dépôt se chiffraient à \$5,5 millions et \$13,4 millions respectivement. Le tableau 14 présente la nouvelle ventilation des titres en actions et valeurs convertibles selon l'indice TSE 300 et indique la variation nette de chaque compartiment du portefeuille. L'accroissement net des investissements en actions a été de \$65,2 millions en 1977.

Le rendement en moyenne pondérée des investissements a été de 5,02%, abstraction faite d'un profit sur ventes de valeurs de \$2,1 millions. Les revenus de l'exercice, tous réinvestis dans le fonds, ont totalisé \$12,5 millions, portant ainsi les revenus accumulés à \$34,4 millions au 31 décembre 1977. La valeur



Prix coûtant

Valeur boursière



unitaire de réalisation se situait à \$1 444,69 en fin d'année, comparativement à \$1 283,45 le 31 décembre 1976, soit une appréciation de 12,6%.

Fonds «H)

L'actif du fonds spécialisé d'hypothèques a enregistré une hausse de \$127,3 millions en 1977, pour atteindre \$300,2 millions en fin d'année. Les revenus de l'exercice ont été de \$23,9 millions, ce qui a porté à \$55,1 millions les bénéfices accumulés dans le fonds. En 1977, l'achat d'unités de dépôts à participation a rapporté la somme de \$84 millions, au regard de \$48,5 millions au cours de l'exercice précédent.

Durant l'exercice, la Caisse de dépôt a modifié la méthode d'évaluation des créances hypothécaires du fonds «H». Auparavant, la valeur comptable des unités était utilisée aux fins d'établir le prix d'émission de l'unité de participation. Celles-ci sont maintenant évaluées au montant de capital qui traduit les taux de rendement en vigueur sur le marché des hypothèques. Lors de changement dans ces taux, la valeur des créances hypothécaires est ajustée conformément aux tables de rendement, comme il est d'usage dans les sociétés administrant des caisses communes d'hypothèques. Sur la base de taux de 10,25% pour les

Fonds spécialisés

créances du secteur de l'habitation et de 10,50% pour les prêts sur immeubles commerciaux et bâtiments industriels, la valeur de réalisation des créances hypothécaires en cours au 31 décembre 1977 s'établissait à \$225 millions; la valeur de réalisation de l'unité était alors de \$1 813,21, par rapport à \$1 647,48 en 1976, soit une plus-value de 10,1%.

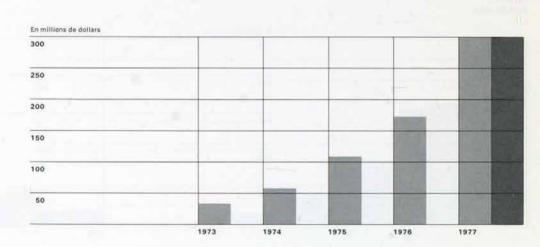
Les créances hypothécaires totalisaient \$225,3 millions au 31 décembre 1977, soit \$80,2 millions de plus qu'à la fin de 1976. Ainsi qu'il apparaît au tableau 15, les placements comprennent \$180,8 millions de créances sur habitations et \$44,5 millions sur immeubles du secteur commercial ou industriel. Le rendement sur l'ensemble des placements hypothécaires du fonds «H» s'établissait à 10,76%, en comparaison de 10,44% l'an dernier.

En raison d'engagements de l'ordre de \$33 millions à l'égard de transactions négociées par la Caisse de dépôt directement avec des emprunteurs et de \$30 millions quant à l'achat de blocs de créances hypothécaires, le fonds «H» maintenait des liquidités nettes de l'ordre de \$51,5 millions au 31 décembre 1977.

Actif Fonds «H»

Prix coûtant

Valeur de réalisation



Déposants

Les régimes confiés à l'administration de la Commission administrative du régime de retraite et à l'Office de la construction du Québec constituent les deux principales sources de capitaux alimentant les fonds spécialisés. Ils détenaient d'ailleurs collectivement environ 98% de l'ensemble de l'actif de ces quatre fonds au 31 décembre 1977.

La Commission administrative du régime de retraite (CARR) a commencé à transmettre à la Caisse de dépôt en 1977 les contributions effectuées à des régimes particuliers de retraite, conformément aux dispositions des arrêtés en conseil nos 2660, 2661 et 2662, adoptés le 4 août 1976. Compte tenu de cette addition, le nombre des régimes pour lesquels la Caisse de dépôt tient une comptabilité distincte pour le compte de la CARR a été porté à quatre. Les trois autres sont:

 Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP — Contributions des employés de niveau syndicable). En 1977, ses dépôts nets se sont chiffrés à \$144,9 millions et son actif au 31 décembre atteignait \$424,2 millions.

- 2. Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP Contributions des employés de niveau non syndicable et des employeurs). Il a effectué des dépôts nets de \$64,2 millions durant l'exercice écoulé et son patrimoine s'établissait à \$147,3 millions en fin d'année.
- 3. Le Régime général de retraite des maires et des conseillers des cités et des villes. Son avoir se chiffrait à \$1,1 million au terme de l'exercice 1977.

L'Office de la construction du Québec est l'administrateur du Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec. En 1977, les dépôts nets effectués par cet organisme se sont élevés à \$74,8 millions. De plus, l'Office a, conformément à sa loi et ses règlements, transmis à la Caisse de dépôt le 30 avril 1977 un montant de \$35 millions de valeurs à court terme, d'obligations et d'actions, qui ont été intégrées aux fonds du régime, lequel affichait une valeur totale de \$546,2 millions au 31 décembre 1977.

Dépôts nets¹ / Ensemble des fonds

(en millions de dollars)

Déposants	1977		1976		1975		1974		1973	
Régie des rentes du Québec	236,1	44,6%	298,7	50,4%	254,4	56,9%	241,1	65,6%	244,3	77,6%
Commission administrative du régime de retraite	209,1	39,5%	139,9	23,6%	81,4	18,2%	35,1	9,6%	6,8	2,2%
Commission des accidents du travail de Québec	83,1	15,7%	72,5	12,2%	22,1	5,0%	22,7	6.2%	25,2	8,0%
Office de la construction du Québec	74,8	14,1%	84,2	14,2%	86,8	19,4%	49,4	13,4%	11,5	3,7%
Régie de l'assurance-maladie du Québec	(83,0)	(15.7%)	(7,0)	(1,2%)	_	-	17,0	4,6%	24,0	7,6%
Autres	9,3	1,8%	4,5	0.8%	2,1	0,5%	2,3	0.6%	3,0	0.9%
Total	529,4	100,0%	592,8	100,0%	446,8	100,0%	367,6	100,0%	314,8	100,0%

¹ Les dépôts nets sont constitués des contributions reçues moins les retraits effectués.

Fonds particulier

Le fonds particulier, créé en date du 31 décembre 1977, résulte d'une entente intervenue avec la Commission des accidents du travail de Québec et qui s'est concrétisée par suite des modifications apportées à la charte de la Caisse de dépôt par le projet de loi nº 97, sanctionné le 22 décembre 1977. Cette dernière voyait alors clarifier son habilité à recevoir des dépôts à participation dans un fonds particulier et pouvait ainsi régulariser une situation qui avait amené le Vérificateur général à douter des pouvoirs de la Caisse de dépôt de faire une gestion distincte des fonds de la Commission.

Le bilan du fonds particulier indique un actif de \$309 783 000 au 31 décembre 1977. Les placements, d'un montant de \$302,2 millions, étaient composés d'obligations et de valeurs à court terme se chiffrant à \$291,4 millions et de dépôts auprès du fonds général totalisant \$10,8 millions. Le rendement en moyenne pondérée des valeurs s'établissait à 10,23% en fin d'exercice.

Outre les dépôts à participation au fonds particulier, l'avoir de la Commission comprenait également un portefeuille de \$172,3 millions d'obligations administré comme fonds à gestion distincte et \$52,6 millions d'autres dépôts auprès du fonds général. Le total de son patrimoine sous gestion de la Caisse de dépôt s'élevait à \$539,1 millions au 31 décembre 1977.

Le personnel

Au 31 décembre, les effectifs réguliers s'établissaient à 122 personnes. Au cours des quatre derniers exercices, le nombre des employés a progressé à un rythme sensiblement inférieur à celui de l'actif représenté par l'ensemble des fonds. L'accroissement de la productivité, attribuable en partie à une automatisation plus poussée, témoigne surtout du dynamisme des ressources humaines dont dispose la Caisse de dépôt. Les efforts qu'elle a déployés en vue de mettre en valeur le potentiel de son personnel se constatent aujourd'hui à l'excellence des résultats de l'exercice écoulé et au rayonnement atteint dans les milieux financiers et d'affaires. Le conseil désire donc exprimer à tous sa vive gratitude pour le concours précieux qu'ils ont apporté aux réalisations de 1977.

Pour le conseil d'administration.

Le président,

Montréal, le 6 mars 1978

Renseignements statistiques Liste des tableaux

Ensemble des fonds	Rétrospective financière des dix dernières années
	2. Points saillants de l'exercice
	 Achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien en 1977
	 Répartition des achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien — 1966/1977
Fonds général	 Rendement sur les dépôts moyens au fonds général en 1977
, and gameral	Sommaire des placements au 31 décembre 1977
	7. Placements en obligations au 31 décembre 1977
	8. Investissements en actions et valeurs convertibles au 31 décembre 1977
	Placements hypothécaires et immobiliers au 31 décembre 1977
Fonds spécialisés	10. Points saillants de l'exercice
	11. Sommaire des placements au 31 décembre 1977
	12. Fonds «O» — Placements en obligations au 31 décembre 1977
	13. Fonds «G» — Placements en obligations au 31 décembre 1977
	 Fonds «A» — Investissements en actions et valeurs convertibles au 31 décembre 1977
	15. Fonds «H» — Placements hypothécaires au 31 décembre 1977
THE WAY TO SEE	
Fonds particulier	16. Placements au 31 décembre 1977

Renseignements statistiques

Tableau 1

274-275-743)				
Rétrospective financière des dix dernières années (en millions de dollars)	1977	1976	1975	1974
Fonds général				
Actif ¹	4 891,0	4 299,1	3 688,9	3 156,4
Placements				
Obligations				
Gouvernement du Canada	81,5	56,4	64,2	36,7
Gouvernement du Québec et garanties	2 538,9	2 208,6	1 799,3	1 534,3
Garanties par octroi	156,3	148.2	123,7	103,3
Municipales et scolaires	304,3	267,6	233,4	183,7
Compagnies	444,8	420,4	357,3	318,5
Total des obligations	3 525,8	3 101,2	2 577,9	2 176.5
Actions et valeurs convertibles	618,3	661,4	638,7	601,9
Créances hypothécaires	269,5	224,4	199,0	197,9
Immeubles	25,4	25,4	26.0	25,7
Valeurs à court terme	326,9	226,4	191,5	105,0
Total des placements	4 765,9	4 238,8	3 633,1	3 107,0
Répartition des placements à long terme				
Secteur public	69.4%	66,8%	64,1%	61,9%
Secteur privé	30.6%	33,2%	35,9%	38,1%
Titres à revenu fixe	85,5%	82,9%	80,7%	79,1%
Titres à revenu variable	14,5%	17,1%	19,3%	20.9%
			THE MEY	
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	381,1	327,0	262,6	213,4
Rendement sur les dépôts moyens	8,63%	8,62%	8,11%	7,88%
Ensemble des fonds				
Biens sous gestion				-
Fonds général ¹	4 891.0	4 299,1	3 688.9	3 156,4
Fonds spécialisés	1 063,5	620.5	370,1	182,7
Fonds particulier et à gestion distincte	539,6	401,2	246,4	219.4
No.	6 494,1	5 320,8	4 305,4	3 558,5
Revenu net				
Fonds général	381,1	327,0	262,6	213.4
Fonds spécialisés	77,7	48.8	24,9	11,0
Fonds particulier et à gestion distincte	42,3	27,7	17,3	15,7
	501,1	403,5	304,8	240,1
Dépôts nets				FALL BU
Fonds général	158.4	249,1	265,4	280.9
Fonds spécialisés	287,9	227,5	170,4	86,8
Fonds particulier et à gestion distincte	83,1	116,2	11,0	
runus particulus et a g	529,4	592,8	446,8	367,7
Frais d'administration	6.7	4,6	3,9	2,6

¹ L'actif du fonds général ne comprend pas, aux fins de ce tableau, les dépôts à vue ou à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier qui sont inclus 28

1973	1972	1971	1970	1969	1968
2 630,9	2 138,1	1 688,8	1 320,5	990,4	683,9
57,1	55,7	57,9	73,3	46,7	51,4
1 317,5	1 088,5	882,9	711,8	538,4	394,7
87,8	65,0	38,7	28,1	21,0	10,6
141,3	121,6	106,8	98,6	83,6	56,5
261,9	244.3	186,3	93,1	45,6	36,8
1 865,6	1 575,1	1 272,6	1 004,9	735,3	550,0
491,7	352,6	280,9	212,4	156,6	99,3
128,9	72,9	67,2	44,8	25,5	2,7
23,9	21,9	20,9	14,8	4,4	1,1
85,9	90,9	29,4	28,7	54,2	20,5
2 596,0	2 113,4	1 671,0	1 305,6	976,0	673,6
63.9%	65,8%	66,2%	71,4%	74,8%	78,6%
				2-20000	21,4%
36.1%	34,2%	33,8%	28,6%	25,2%	21,470
79.5%	81.6%	81.6%	82.2%	82.5%	84,6%
20,5%	18,4%	18.4%	17.8%	17,5%	15,4%
165,8	133,3	103,8	77,9	52,9	32,8
7,32%	7,22%	7,09%	6,99%	6,63%	6,34%
2 630,9	2 138,1	1 688.8	1 320,5	990,4	683,9
85,8	51,7	27,9	8.6	_	-
234,8	46,1	50,2	54,1		
2 951,5	2 235,9	1 766,9	1 383,2	990,4	683,9
165,8	133,3	103,8	77,9	52,9	32.8
6,3	3,2	1,2	0,1		
9,0	3,2	3,4	3,1		
181,1	139,7	108,4	81,1	52,9	32,8
293,5	302,5	246.6	246.2	246.0	200
		246,6	246,3	246,9	229,0
21,3	13,3	10,8	4,2	_	
314,8	215.0	257.4	250.5	240.0	
314.8	315,8	257,4	250,5	246,9	229,0

Renseignements statistiques Ensemble des fonds

Tableau 2

Points saillants de l'exercice

(en millions de dollars)

		1977	1976	Augmentation
Ensemble des fonds				
	Biens sous gestion	6 494,1	5 320,8	22.1%
	Placements	6 301,0	5 221,9	20,7%
	Placements à long terme	5 851,6	4 949,8	18,2%
	Revenu des placements	516,3	421,8	22,4%
	Frais d'administration	6,7	4,6	45,7%
	Revenu net	501,1	403,5	24,2%
	Dépôts nets	529,4	592,8	(10,7%)
	Nombre de déposants	14	12	
	Nombre d'employés	122	113	- 1
onds général				
	Actif1	4 891,0	4 299,1	13,8%
	Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	381,1	327,0	16,5%
	Dépôts nets	158,4	249,1	(36,4%)
	Rendement sur les dépôts moyens	8,63%	8,62%	
onds spécialisés				
	Actif	1 063,5	620,5	71,4%
	Revenu	77,7	48,8	59,2%
	Dépôts nets	287,9	227,5	26,5%
onds particulier et à gestion distincte				
	Actif	539,6	401,2	34,5%
	Revenu	42,3	27,7	52,7%
	Dépôts nets	83,1	116,2	(28,5%)

¹ L'actif du fonds général ne comprend pas, aux fins de ce tableau, les dépôts à vue ou à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier qui sont inclus dans l'actif de ces derniers. Les chiffres de 1976 ont été reclassifiés en conséquence.

Renseignements statistiques

	Relevé des immeubles		
and the second	détenus au 31 décembre 1977 et loués en vertu de baux à long terme		
Localités	Terrains et bâtiments	Coût	Valeur comptable nette
Baie d'Urfé	Lots (327-1, ptie 58-1 et ptie 343) de la paroisse de Ste-Anne	\$ 831 813	\$ 794 696
Dorval	Lots (87 et 88) de la paroisse de Pointe-Claire	725 000	692 555
Laval	Lots (352-1-19, 20, 21, 22) de la paroisse de St-Martin	170 000	168 136
Laval	Lot (616-3) de la paroisse de St-Martin	900 000	840 595
Laval	Lots (616-7, 617-3) de la paroisse de St-Martin	1 452 516	1 348 778
Pointe-Claire	Lot (130-17) de la paroisse de Pointe-Claire	580 000	547 176
Pointe-Claire	Lots (116-7, 117-6) de la paroisse de Pointe-Claire	1 300 000	1 213 626
Ste-Foy	Lots (86-51, 87-122, 91-48) de la paroisse de Ste-Foy	653 000	603 791
St-Laurent	Lot (127-1) de la paroisse de St-Laurent	760 000	747 625
St-Laurent	Lots (477-3, 475-413) de la paroisse de St-Laurent	1 400 000	1 282 226
Sherbrooke	Lots (113-5-1-1, 113-5-2-1, 113-11, 113-12-1, 113-12-2, 113-22, 113-23) du Canton d'Orford	425 000	416 761
/ille Mont-Royal	Lot (577-4) de la paroisse de St-Laurent	1 712 639	1 670 152
	Total partiel	\$10 909 968	\$10 326 117
	Terrains		
Alma	Lots (36-B-1, 37-1 rang 4) du Canton Labarre	\$ 300 000	\$ 300 000
Baie Comeau	Lots (9-240, 241) de la ville de Laflèche, Saguenay	40 000	40 000
Cap-de-la-Madeleine	Lots (552-5, 6, 7, 553-4, 5, 6, 554-21, 22) aux plan et livres de renvois officiels du comté de Champlain, maintenant incorporé à la cité du Cap-de-la-Madeleine	200 000	200 000
Côte St-Luc	Lot (101-141) de la municipalité de la paroisse de Montréal	80 000	80 000
Dollard-des-Ormeaux	Lot (244-145) de la paroisse de Ste-Geneviève	53 000	53 000
full	Lots (345, 346, 355, moitié nord du lot 358 et moitié nord du lot 356) du quartier 5	150 000	150 000
kull	Lots (244-626, 244-363, 364, 365, 366, 244-408, 409, 410, 244 ptie 595) du quartier 1	560 000	560 000
aval	Lots (654-20, 21, 22, 23, ptie 654-57) de la paroisse de St-Martin	84 000	84 000
ongueuil	Lot (ptie 68-69) de la paroisse de St-Antoine	500 000	500 000

Relevé des immeubles

détenus au 31 décembre 1977 et loués en vertu de baux à long terme

Localités	Terrains	Coût	Valeur comptable nette
Montréal	Lots (816, 817-1, 817-2, 818, 819, 820-1, 820-2, 821-1, 821-2, 1261, 1262) du quartier St-Jacques	\$ 2 400 000	\$ 2 400 000
Montréal	Lots (1282, 1282-1, 1283 ptie N.O.) de la paroisse de St-Antoine	700 000	700 000
Montréal	Lots (182-1 et 2) du quartier St-Laurent	250 000	250 000
Montréal	Lots (10-274A à 277A, 275 à 277, ptie 278, ptie 287, 291 et 294, 291A à 293A, et ptie 294A) du Village incorporé de la Côte St-Louis		230 000
Montréal	Lots (1275 à 1279) de la paroisse de St-Antoine	600 000	600 000
Montréal	Lots (1286, 1287, 1288, 1289, 1290, (-1-6) 1297A, 1297B, 1297B-1, 1297C, 1297D, 1901) de la paroisse de St-Antoine	1 275 000	1 275 000
Québec	Lots (509-1058-2, 509-1085, 1104 et 1105) de la paroisse de St-Roch Nord	32 000	32 000
Québec	Lots (509-1092, 1106, 1107) de la paroisse de St-Roch Nord	26 000	26 000
Québec	Lot (ptie 417-4) de la paroisse de St-Roch Nord	66 680	66 680
Québec	Lots (227 N.S., 227-379, 380, 381, 227-382, 227-361-3) de la paroisse de St-Colomb- de-Sillery	3 669 806	3 669 806
Québec	Lot (4536 et 4547) du quartier Montcalm	2 500 000	2 500 000
Québec	Lots (585-46, 585-54-3, 585-54-7, 585-54-4, 585-49-2, 585-49-1, 585-53-4-4) de la paroisse de St-Roch Nord	85 000	85 000
Québec	Lot (faîsant partie 47) de la paroîsse de Québec, banlieue	275 000	275 000
Rimouski	Lot (548-56-101) de la paroisse de St-Germain	163 000	163 000
Rivière-du-Loup	Lots (202-255, 246, 247, 248, 239-240) de la ville de Fraserville	155 000	155 000
Ste-Foy	Lot (61-55) de la paroisse de Ste-Foy	100 000	100 000
Ste-Foy	Lot (403-540) de la paroisse de Ste-Foy	40 000	40 000
Ste-Foy	Lot (110-1) de la paroisse de Ste-Foy	78 029	78 029
Ste-Foy	Lots (214-258, 259, 260) de la paroisse de Ste-Foy	73 790	73 790
Sept-lles	Lots (16-1-38 et 16-1-39) (ptie N.S. 2660) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	280 000	280 000
Sept-Iles	Lot (497 ptie 2) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	71 500	71 500
Sept-Iles	Lots (1842-1, 1493-1) rang 2, village de Sept-lles, Canton Letellier	31 500	31 500
	Total partiel	\$15 069 305	\$15 069 305
	Total des immeubles	\$25 979 273	\$25 395 422

Renseignements statistiques Ensemble des fonds

Tableau 3

Achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien en 1977

(en millions de dollars)

Émissions		Achats par la Caisse de dépôt		
Nature	Nombre	Montant	Montant	Pour- centage du total
Publiques	4	450	110	24,4
Privées	6	521	450	86.4
Total	10	971	560	57,7

Tableau 4

Répartition des achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien

			The state of the s		Acceptance	A
Exercice terminé le 31 décembre	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Total	Émissions privées	Émissions
1966	61,3		-	61,3		61,3
1967	95,0	-		95,0		95,0
1968	145,0		-	145,0	60,0	85,0
1969	142,0			142,0	75,0	67,0
1970	167,5			167,5	90,0	77,5
1971	162,5	_		162,5	120,0	42,5
1972	214,5	0,5		215,0	60,0	155,0
1973	209,2	0,8		210,0	50,0	160,0
1974	292,5	12,5	_	305,0	175,0	130,0
1975	381,4	17,9	_	399,3	238,0	161,3
1976	378,8	45,2	51,0	475,0	255,0	220,0
1977	375,0	120,0	65,0	560,0	450,0	110,0
	2 624,7	196,9	116,0	2 937,6	1 573,0	1 364,6

Renseignements statistiques Fonds général

Tableau 5

Rendement su	ir les dépôts	movens au	fonds génér	al en 1977

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement	
	\$	s		
Dépôts à vue	64 114	4 888	7,623%	
Dépôts à terme	34 560	2 631	7,615%	
Dépôts à participation	4 403 675	381 074	8,654%	
Total	4 502 349	388 593	8,631%	

Tableau 6

Fonds général

Sommaire des placements

au 31 décembre 1977

(en millions de dollars)

% Valeur		Valeur	Valeur de	Rendement ¹	Valeur comptable	
comptable		nominale	réalisation		31 décembre 1977	Variation nette en 1977
	Obligations					
64,6%	Secteur public	3 133,3	2 977,7	9,31%	3 081,0	400,2
9,3%	Secteur privé	449,6	438,5	9,79%	444,8	24,4
73,9%		3 582,9	3 416,2	9,35%	3 525,8	424,6
13,0%	Actions et valeurs convertibles		671,3	5,15%	618,3	(43,1)
5,7%	Créances hypothécaires		257,4	9,76%	269,5	45,1
0,5%	Immeubles		25,4	11,64%	25,4	
6,9%	Valeurs à court terme		326,9	7,61%	326,9	100,5
100,0%			4 697,2		4 765,9	527,1

¹ Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Renseignements statistiques Fonds général

Tableau 7

Fonds général Placements en obligations au 31 décembre 1977

(en milliers de dollars)

Catégories	Valeur nominale	Coût amorti		Valeur de réalisation	Rende- ment ¹	Variation nette en 1977 (au coût amorti)
	\$	\$	%	\$		\$
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada			1-14			The same
Gouvernement du Canada	80 500	81 501	2,3	80 532	9,00%	25 122
Émises ou garanties par le gouvernement du Québec					7_3	
Gouvernement du Québec	1 527 292	1 508 754	42,8	1 470 765	9,35%	255 057
Hydro-Québec	914 962	894 954	25,4	847 830	9,03%	73 732
Autres	136 091	135 166	3,8	135 272	10,00%	1 511
	2 578 345	2 538 874	72,0	2 453 867	9,27%	330 300
Garanties par octroi						
Cegeps	66 012	64 257	1.8	62 351	9,41%	2 418
Hőpitaux	44 702	43 906	1,3	41 370	8,98%	2 629
Universités	49 186	48 151	1.4	47 190	9,87%	3 091
	159 900	156 314	4,5	150 911	9,43%	8 138
Municipales et scolaires						
Municipalités	179 205	173 222	4,9	165 975	9,47%	24 318
Commissions scolaires	135 385	131 094	3,7	126 382	9,48%	12 372
	314 590	304 316	8,6	292 357	9,47%	36 690
Compagnies	449 606	444 785	12,6	438 502	9,79%	24 350
	3 582 941	3 525 790	100,0	3 416 169	9,35%	424 600

sur ventes de valeurs.

Renseignements statistiques Fonds général

Tableau 8

Fonds général

Investissements en actions et valeurs convertibles au 31 décembre 1977

Secteur d'activité	Nombre		Coût			Valeur	Rende-	Variation
	de sociétés	Actions	Valeurs conver- tibles	Total		boursière globale	ment ¹	nette en 1977 (au coût)
		\$	\$	\$	%	\$	1	\$
Mines et métaux	17	118 968		118 968	19,3	98 645	3,48%	33 246
Aurifères	1	2 393	_	2 393	0.4	2 521	3,21%	202
Pétrole et gaz naturel	22	70 822	5 167	75 989	12,3	109 654	4,43%	(47 444)
Papiers et produits forestiers	12	30 941	-	30 941	5,0	28 411	4,66%	9 482
Produits de consommation	13	39 411	2 230	41 641	6.7	39 295	4,75%	6 399
Production industrielle	26	68 639	<u></u>	68 639	11.1	65 273	4,23%	12 957
Immeuble et construction	5	2 045	6 006	8 051	1,3	6 551	3,43%	(10 630)
Transports	5	26 038		26 038	4,2	29 980	6,20%	96
Pipe-lines	4	27 988	-	27 988	4,5	36 778	8,03%	(2 430)
Services publics	8	60 400	-	60 400	9,8	74 462	8,47%	(4 085)
Communications	4	4 569		4 569	0,7	4 877	1,17%	(476)
Distribution et services	15	30 792	85	30 877	5,0	32 736	4,01%	(9 127)
Services financiers	14	100 869	_	100 869	16,3	116 883	6,45%	(2 105)
Sociétés de gestion	9	20 913		20 913	3,4	25 263	4,47%	(29 147)
	155	604 788	13 488	618 276	100,0	671 329	5,15%	(43 062)

¹ Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Renseignements statistiques Fonds général

Tableau 9

Fonds général Placements hypothécaires et immobiliers¹ au 31 décembre 1977

Catégories	Nombre	Montant	Répartition %	Valeur de réalisation	Rendement ²
Placements hypothécaires					
Habitations					
Hypothèques assurées	46	55 209	18,7	51 077	
Hypothèques ordinaires	8	7 938	2,7	7 401	
	54	63 147	21,4	58 478	
Immeubles commerciaux	47	183 857	62,4	176 371	
Bâtiments industriels	17	22 538	7,6	22 546	
Total partiel	118	269 542	91,4	257 395	9,76%
Placements immobiliers					
Terrains	31	15 069	5,1	15 069	
Terrains et bâtiments	12	10 326	3,5	10 326	
Total partiel	43	25 395	8,6	25 395	11,64%
Total	161	294 937	100,0%	282 790	10,02%

Conformément aux dispositions de sa charte, la Caisse de dépôt est tenue d'effectuer de tels placements sur des biens-fonds situés au Québec.

Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Tableau 10

Points saillants de l'exercice Fonds spécialisés

150 (1000) 490 (490) 490 (490)				
71 11/2 17 17		1977	1976	Augmen tation
Dépôts nets des participants		287.9	227,5	26,5%
Ensemble des fonds spécialisés				
	Actif	1 063,5	620,5	71,4%
	Revenu	77,7	48,8	59,2%
Fonds «O»				
	Actif	435,9	281,5	54.8%
	Revenu	35,3	24,0	47,1%
	Valeur unitaire de réalisation (en dollars)	1 959,79	1 782,77	9,9%
Fonds «G»				
	Actif	91,3		
	Revenu	6,0	_	_
	Valeur unitaire de réalisation (en dollars)	1 088,72		
Fonds «A»				
	Actif	236,1	166,1	42,1%
	Revenu	12,5	10,1	23,8%
	Valeur unitaire de réalisation (en dollars)	1 444,69	1 283,45	12,6%
Fonds «H»				
	Actif	300,2	172,9	73,6%
	Revenu	23,9	14,7	62,6%
	Valeur unitaire de réalisation (en dollars)	1 813,21	1 647,48	10,1%

Tableau 11

Fonds spécialisés Sommaire des placements au 31 décembre 1977

% Valeur		Valeur	Valeur de	Rendement ¹	Valeur	comptable
comptable		nominale	réalisation		31 décembre 1977	Variation nette en 1977
	Obligations					
	Secteur public					
29,4%	Fonds «O»	298,8	303,6	10,19%	296,8	106,4
8,4%	Fonds «G»	85,0	85,3	9,98%	84,3	84,3
37,8%		383,8	388,9	10,17%	381,1	190,7
	Secteur privé			- 1		
8,7%	Fonds «O»	87,8	89,1	10,10%	87,5	22,2
46,5%	and the second	471,6	478,0	10,16%	468,6	212,9
21,4%	Actions et valeurs convertibles – Fonds «A»		221,3	5,02%	215,5	65,2
22,4%	Créances hypothécaires – Fonds «H»		225,0	10,76%	225,3	79,4
9,7%	Dépôts et valeurs à court terme des quatre fonds spécialisés ²	1111	98,3		98,3	37,6
100,0%	Total ³		1 022,6		1 007,7	395,1

Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Des avances du fonds général de \$37,8 millions ont été déduites du montant des dépôts.

Les quatre fonds spécialisés sont des caisses communes constituant des entités juridiques distinctes; ils sont comptabilisés séparément. Le total n'est montré qu'à titre d'information.

Tableau 12

Fonds «O» Placements en obligations au 31 décembre 1977

Catégories	Valeur nominale	Coût amort	i	Valeur de réalisation	Rendement ¹	Variation nette en 1977 (au coût amorti)
	\$	\$	%	\$		\$
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada						
Gouvernement du Canada	17 900	18 217	4,7	18 182	9,16%	10 392
Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
Gouvernement du Québec	139 375	138 985	36,2	143 266	10,18%	46 506
Hydro-Québec	22 850	22 894	5.9	23 230	9,91%	16 089
Autres	14 860	14 825	3,9	15 306	10,56%	1
	177 085	176 704	46,0	181 802	10,18%	62 596
Garanties par octroi						
Cegeps	16 769	16 216	4,2	16 613	10,52%	415
Hôpitaux	12 432	12 336	3,2	12 434	10,13%	3 942
Universités	10 100	9 853	2,6	10 206	10,81%	2 141
	39 301	38 405	10,0	39 253	10,47%	6 498
Municipales et scolaires						
Municipalités	46 243	45 508	11,8	46 276	10,34%	20 763
Commissions scolaires	18 325	17 917	4.7	18 070	10,30%	6 097
	64 568	63 425	16,5	64 346	10,33%	26 860
Compagnies	87 790	87 521	22,8	89 101	10,10%	22 245
	386 644	384 272	100,0	392 684	10,17%	128 591

Tableau 13

Fonds «G» Placements en obligations au 31 décembre 1977

Catégories	Valeur nominale	Coût amor	ti	Valeur de réalisation	Rendement ¹
	s	\$	%	\$	
Émises ou garanties par le gouvernement du Québec					
Gouvernement du Québec	55 000	54 907	65,1	55 456	9,77%
Hydro-Québec	5 000	4 950	5,9	5 006	9,86%
	60 000	59 857	71,0	60 462	9,78%
Garanties par octroi	4				
Cegeps	3 690	3 578	4,2	3 674	10,54%
Hôpitaux	800	772	0,9	795	10,60%
Universités	2 550	2 485	3,0	2 508	10,46%
	7 040	6 835	8,1	6 977	10,52%
Municipales et scolaires					
Municipalités	16 165	15 806	18,8	16 069	10.50%
Commissions scolaires	1 830	1 794	2,1	1 817	10,30%
	17 995	17 600	20,9	17 886	10,48%
	85 035	84 292	100,0	85 325	9,98%

Renseignements statistiques

Fonds spécialisés

Tableau 14

Fonds «A»

Investissements en actions et valeurs convertibles

au 31 décembre 1977

(en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Nombre		Coût			Valeur	Rende-	Variation
	de sociétés	Actions	Valeurs conver- tibles	Total		boursière globale	ment ¹	nette en 1977 (au coût)
		\$	\$	\$	%	\$		\$
Mines et métaux	13	37 355	-	37 355	17,3	31 124	3,79%	13 444
Aurifères	1	2 665		2 665	1,2	2 698	3,09%	-
Pétrole et gaz naturel	14	27 066	_	27 066	12,6	34 679	3,54%	7 307
Papiers et produits forestiers	8	17 489	-	17 489	8,1	15 459	4,00%	(180)
Produits de consommation	7	15 344	69	15 413	7,1	14 555	4,56%	1 873
Production industrielle	16	23 631	=	23 631	11,0	22 491	4,73%	9 123
Immeuble et construction	1	127		127	0,1	146	6,50%	(329)
Transports	3	10 230		10 230	4,7	11 201	6,07%	1 868
Pipe-lines	4	11 355		11 355	5,3	13 845	7.71%	2 099
Services publics	6	18 232	-	18 232	8,5	20 904	8,07%	8 853
Communications	2	125	100	225	0.1	279	3,67%	104
Distribution et services	7	7 199	-	7 199	3,3	8 134	3,93%	1 321
Services financiers	11	38 459	2 238	40 697	18,9	41 632	5,86%	19 845
Sociétés de gestion	3	3 850		3 850	1,8	4 144	4,68%	(80)
	96	213 127	2 407	215 534	100,0	221 291	5,02%	65 248

¹ Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Tableau 15

Fonds «H»

Placements hypothécaires1

au 31 décembre 1977

(en minera de donara)					
Catégories	Nombre	Montant	Répartition %	Valeur de réalisation	Rendement ²
Placements hypothécaires					
Habitations					
Hypothèques assurées	4 245	168 177	74,6	168 110	
Hypothèques ordinaires	200	12 623	5,6	12 549	
	4 445	180 800	80,2	180 659	
Immeubles commerciaux	67	29 648	13,2	29 674	
Bâtiments industriels	41	14 842	6,6	14 639	
Total	4 553	225 290	100,0	224 972	10,76%
	2 20 1	27 72 722 73	2 4 40 4		

Ces placements sont effectués sur des biens-fonds situés au Québec.

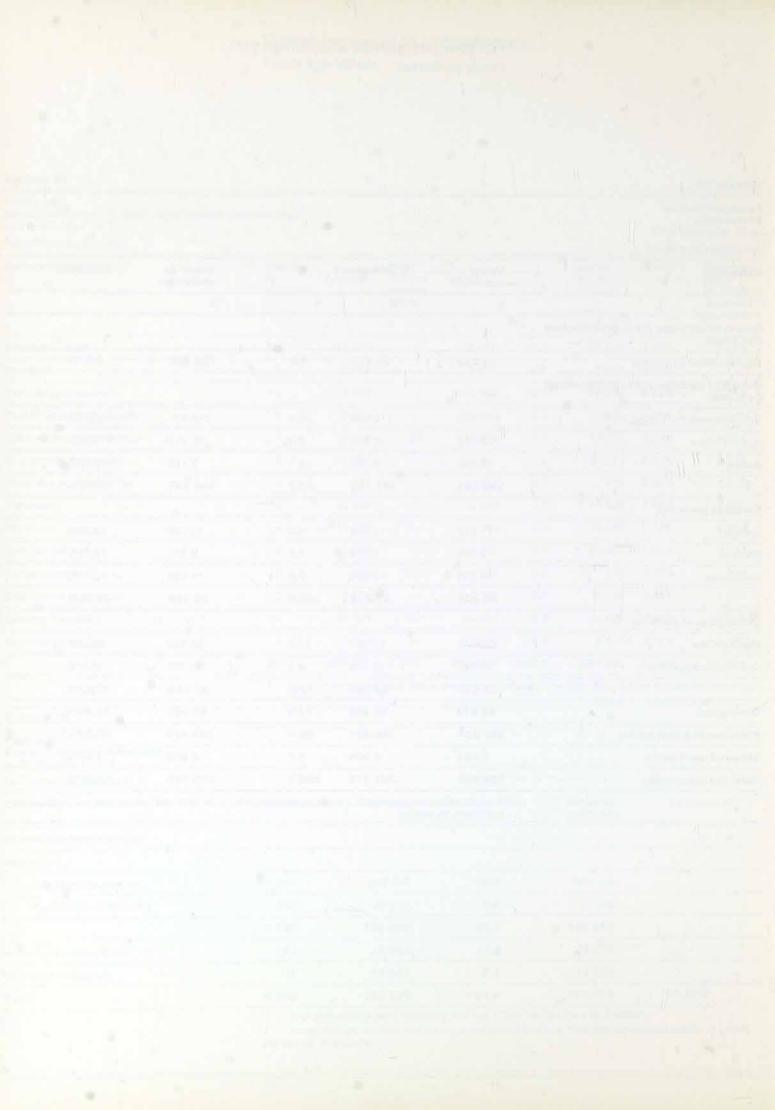
² Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

Renseignements statistiques Fonds particulier

Tableau 16

Fonds particulier Placements au 31 décembre 1977

Catégories	Valeur nominale	Coût amorti		Valeur de réalisation	Rendement ¹
	\$	\$	%	\$	
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada		Y			
Gouvernement du Canada	20 250	20 471	7,0	20 709	9,31%
Émises ou garanties par le gouvernement du Québec					
Gouvernement du Québec	113 250	112 345	38,6	115 571	10,12%
Hydro-Québec	20 000	19 826	6,8	20 213	9,98%
Autres	5 000	4 983	1,7	5 163	10,59%
	138 250	137 154	47,1	140 947	10,12%
Garanties par octroi					
Cegeps	11 879	11 554	4,0	12 015	10,83%
Hőpitaux	3 185	3 074	1,0	3 223	11.02%
Universités	14 960	14 584	5,0	14 960	10,66%
	30 024	29 212	10,0	30 198	10,76%
Municipales et scolaires					
Municipalités	33 542	32 591	11,2	33 483	10,65%
Commissions scolaires	24 020	23 498	8,1	24 107	10,61%
	57 562	56 089	19,3	57 590	10,63%
Compagnies	43 878	43 545	14,9	45 033	10,49%
Placements à long terme	289 964	286 471	98,3	294 477	10,28%
Valeurs à court terme	5 000	4 908	1,7	4 908	7,40%
Total des placements	294 964	291 379	100,0	299 385	10,23%



- 44. Fonds général
- 49. Fonds spécialisés
 Obligations (fonds «O»)
 Obligations gouvernementales (fonds «G»)
 Actions (fonds «A»)
 Hypothèques (fonds «H»)
- 57. Fonds particulier

États financiers Fonds général

Bilan

au 31 décembre 1977 (en milliers de dollars)

Actif	1977	1976
Encaisse	\$ 346	\$ 344
Revenus de placements à recevoir	94 166	78 204
Avances aux fonds spécialisés et aux détenteurs de dépôts à participation	79 883	
Divers éléments d'actif	1 588	1 203
	\$ 175 983	\$ 79 75
Placements (note 2)		
Obligations	\$3 525 790	\$3 101 190
Actions et valeurs convertibles	618 276	661 338
Créances hypothécaires	269 542	224 407
Immeubles	25 395	25 402
Valeurs à court terme	326 869	226 440
	\$4 765 872	\$4 238 777
	\$4 941 855	\$4 318 528
Passif		
Dépôts (note 3)		
à vue	\$ 82 341	\$ 103 202
à terme	47 470	2 500
Revenu et intérêts à verser aux détenteurs de dépôts à participation (note 4)	100 382	92 61
Transactions en voie de règlement	2 466	3 042
Autres éléments de passif	3 405	2 707
	\$ 236 064	\$ 204 062
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 4)	\$4 627 284	\$4 058 808
Réserve générale (note 5)	78 507	55 658
	\$4 705 791	\$4 114 466

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

États financiers Fonds général

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (en milliers de dollars)

Revenus	1977	1976
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$301 898	\$254 576
Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles	33 975	38 237
Intérêts sur créances hypothécaires	22 970	19 067
Revenus d'immeubles	3 552	2 696
Intérêts sur valeurs à court terme	31 082	26 465
	\$393 477	\$341 041
Profits et pertes sur ventes de valeurs	21 431	6 154
Honoraires de gestion	1 422	980
Autres revenus	353	55
Total des revenus	\$416 683	\$348 230
Frais d'administration		
Émoluments et dépenses des administrateurs	\$ 6	\$ 7
Traitements et avantages sociaux (note 6)	4 483	2 414
Frais de déplacement	106	116
Honoraires professionnels	690	476
Frais de banque et de garde des valeurs	152	127
Assurances fidéjussion et autres	170	96
Locaux et équipement	827	1 125
Documentation et papeterie	92	132
Autres	133	132
	\$ 6 659	\$ 4 625
Solde des revenus	\$410 024	\$343 605
Intérêts sur dépôts à vue et à terme — net (note 7)	7 519	10 47
Revenu net de l'exercice	\$402 505	\$333 134
Virement des profits et pertes sur ventes de valeurs à réserve générale (note 5)	21 431	6 15
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	\$381 074	\$326 98

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Revenu et intérêts à verser aux détenteurs de dépôts

de l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (en milliers de dollars)

	Détenteurs de dépôts			
	100	vue à terme	à participation	Total
Solde à verser au début	\$	363	\$ 92 248	\$ 92 611
Intérêts sur dépôts à vue et à terme et revenu attribué aux détenteurs de				
dépôts à participation		7 519	381 074	388 593
	\$	7 882	\$473 322	\$481 204
Versements		7 736	373 086	380 822
Solde à verser à la fin	\$	146	\$100 236	\$100 382

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les placements en actions, les terrains, les créances hypothécaires et les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant; les autres placements sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti.

Transactions en voie de règlement

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont constitués d'unités conférant à leur détenteurs une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds général de la Caisse de dépôt. La valeur des unités de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds général, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit.

Réserve générale

La réserve générale se compose des gains nets réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre le coût aux détenteurs et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

Immobilisations

Les achats de mobilier et d'équipement ainsi que les frais pour l'amélioration des aires locatives sont imputés aux frais d'administration.

Notes complémentaires

- Les états financiers comprennent les comptes du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses filiales en propriété exclusive, Cadim Inc. et Développements Pasteur Inc. Les fonds spécialisés, le fonds particulier et les fonds à gestion distincte font l'objet d'états financiers séparés.
- Au 31 décembre 1977, la valeur de réalisation des placements était de \$4 697 157 000 (1976, \$4 124 403 000).

Au cours de l'exercice, la Caisse de dépôt a modifié sa méthode d'évaluation de la valeur de réalisation des créances hypothécaires. Auparavant, la valeur comptable des créances hypothécaires était utilisée; ces créances sont maintenant évaluées au montant de capital qui traduit le taux de rendement courant pour chacune des catégories de créances

Fonds général

hypothécaires. La valeur de réalisation des placements au 31 décembre 1976 n'a pas été redressée pour tenir compte de ce changement.

3. Les sommes reçues par la Caisse de dépôt lui sont confiées sous forme de dépôts à vue, de dépôts à terme ou de dépôts à participation, au gré du déposant. Les dépôts à vue et les dépôts à terme constituent une créance des déposants à l'égard de la Caisse de dépôt et portent intérêt.

Les dépôts à vue et les dépôts à terme du fonds général incluent les dépôts des fonds spécialisés et du fonds particulier, répartis comme suit au 31 décembre:

	1977 (en milliers de dollars)	1976 (en milliers de dollars)
Fonds spécialisés		
Fonds d'obligations (Fonds «O»)	\$15 485	\$ 8 821
Fonds d'obligations gouvernementales (Fonds «G»)	1 632	
Fonds d'actions (Fonds «A»)	13 470	4 748
Fonds d'hypothèques (Fonds «H»)	9 500	5 847
Fonds particulier	10 811	-
	\$50 898	\$19 416

4. Au 31 décembre 1977, les dépôts à participation sont constitués de 5 449 535 unités (1976, 4 767 240). Au cours de l'exercice, 731 101 unités furent émises pour un montant de \$610 894 746 et 48 806 unités pour un montant de \$42 418 307 furent annulées à la suite de retraits.

À la fin de chaque trimestre, le revenu net du fonds général, après déduction du virement à la réserve générale, est réparti entre les détenteurs des dépôts à participation. Au début du nouveau trimestre, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants, où il s'ajoute au solde accumulé à la fin du trimestre précédent. Le solde du compte de dépôts à vue peut alors être, en tout ou en partie, au gré du déposant, affecté à l'achat d'unités de dépôts à participation, versé à son compte de dépôts à terme, demeurer sous forme de dépôts à vue ou être retiré.

Réserve générale

	1977 (en milliers de dollars)	1976 (en milliers de dollars)
Solde au début	\$55 658	\$49 504
Virement de l'état des revenus et dépenses	21 431	6 154
	\$77 089	\$55 658
Écart entre le coût aux détenteurs et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	1 418	_
Solde à la fin	\$78 507	\$55 658

Fonds général

Notes complémentaires

- 6. Par suite d'une décision du lieutenant-gouverneur en conseil relativement à l'application de l'article 53 du Régime de retraite des fonctionnaires, la Caisse de dépôt a versé à la Commission administrative du régime de retraite, pour acquitter le solde du coût du service antérieur de ses fonctionnaires et employés ainsi que la valeur actuelle des pensions en cours la somme de \$1 602 464, y compris les intérêts courus. Ce déboursé règle d'une façon définitive la part d'employeur non encore versée par la Caisse de dépôt depuis sa formation jusqu'au 31 décembre 1976; il est imputé aux frais d'administration de l'exercice, comme d'ailleurs la contribution courante.
- Les intérêts gagnés sur les avances du fonds général aux fonds spécialisés et aux détenteurs de dépôts à participation sont déduits des intérêts sur dépôts à vue et à terme.
- 8. Les articles 19 et 20 de la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec ont été modifiés par le Projet de loi nº 97, sanctionné le 22 décembre 1977. De nouveaux règlements donnant effet à ces modifications seront soumis à l'approbation du gouvernement en 1978. Dans l'intervalle, la Caisse de dépôt continue d'appliquer ses règlements actuels.

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1977 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du revenu et intérêts à verser aux détenteurs de dépôts de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds général de la Caisse de dépôt ont été effectués conformément à sa charte et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Fonds spécialisés

Obligations (Fonds «O»)

Bilan
au 31 décembre 1977
en milliers de dollars)

Actif	1977	1976
Placements (note 1)		
Obligations	\$384 272	\$255 680
Valeurs à court terme	26 674	10 809
Dépôts au fonds général		
à vue		8 82
à terme	15 485	
	\$426 431	\$275 310
Intérêts courus	9 439	6 224
	\$435 870	\$281 534
Passif		
Avances du fonds général	\$ 18 967	\$ _
Transactions en voie de règlement	515	
	\$ 19 482	\$ _
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 2)	\$338 576	\$239 053
Revenus accumulés (note 3)	77 812	42 482
	\$416 388	\$281 534

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

Revenus et revenus accumulés (note 3)

de l'exercice terminé le 31 décembre 1977

	1977	1976
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 31 645	\$ 21 309
Intérêts sur valeurs à court terme	1 771	801
Intérêts sur dépôts au fonds général — net (note 4)	779	741
	\$ 34 195	\$ 22 851
Profits et pertes sur ventes de valeurs	1 135	1 139
Revenu net de l'exercice	\$ 35 330	\$ 23 990
Revenus accumulés au début	42 482	18 492
Revenus accumulés à la fin	\$77 812	\$42 482
Les notes accompagnant les états financiers en font intégra	alement partie.	

Fonds spécialisés

Obligations (Fonds «O»)

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Transactions en voie de règlement

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont constitués d'unités conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds spécialisé d'obligations (fonds «O») de la Caisse de dépôt. La valeur des unités de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net de ce fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

Notes complémentaires

- Au 31 décembre 1977, la valeur de réalisation des placements était de \$434 843 000 (1976, \$284 274 000).
- Au 31 décembre 1977, les dépôts à participation sont constitués de 216 758 unités (1976, 162 947). Au cours de l'exercice, 53 811 unités furent émises pour un montant de \$99 523 982 et il n'y a eu aucun retrait.
- 3. Les articles 19 et 20 de la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec ont été modifiés par le Projet de loi nº 97, sanctionné le 22 décembre 1977. En vertu de ces articles, les détenteurs de dépôts à participation d'un fonds spécialisé s'en partagent le revenu net annuel et la Caisse de dépôt établit par règlement le mode de calcul des réserves à constituer pour ce fonds. Le revenu net annuel, après déduction de telles réserves, doit être intégralement versé aux détenteurs des dépôts à participation du fonds.

De nouveaux règlements donnant effet à ces modifications seront soumis à l'approbation du gouvernement en 1978. Dans l'intervalle, la Caisse de dépôt continue d'appliquer ses règlements actuels. En conséquence, le revenu net du fonds spécialisé d'obligations (fonds «O») n'a pas été distribué mais retenu dans ce fonds à titre de revenus accumulés.

- Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.
- 5. Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à \$356 000 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (1976, \$228 000).

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé-obligations (fonds «O») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1977 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidè-lement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Fonds spécialisés

Obligations gouvernementales (Fonds «G»)

Bilan	
au 31 décembre 1977	
(en milliers de dollars)	

Actif	
Placements (note 1)	
Obligations	\$84 292
Valeurs à court terme	2 953
Dépôts à vue au fonds général	1 632
	\$88 877
Intérêts courus	2 431
	\$91 308
Avoir du détenteur de dépôts à participation	
Dépôts à participation (note 2)	\$86 116
Revenus accumulés (note 3)	6 000
Écart entre le coût au détenteur et la valeur de réalisation des unîtés de dépôts à participation annulées	(808)
	\$91 308

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

Revenus et revenus accumulés (note 3)

du 15 mars 1977, date de la constitution du fonds, au 31 décembre 1977 (en milliers de dollars)

Revenus de placements

Interets sur obligations	\$ 4 994
Intérêts sur valeurs à court terme	486
Intérêts sur dépôts au fonds général — net (note 4)	520

Revenu net de la période et revenus accumulés au 31 décembre 1977 \$ 6 000

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Fonds spécialisés

Obligations gouvernementales (Fonds «G»)

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Transactions en voie de règlement

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont constitués d'unités conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G») de la Caisse de dépôt. La valeur des unités de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net de ce fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

Notes complémentaires

- 1. Au 31 décembre 1977, la valeur de réalisation des placements était de \$89 910 000.
- 2. Au 31 décembre 1977, les dépôts à participation sont constitués de 84 816 unités. Au cours de la période, 97 910 unités de participation furent émises pour un montant de \$99 410 363 et 13 094 unités pour un montant de \$13 294 600 furent annulées à la suite de retraits.
- 3. Les articles 19 et 20 de la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec ont été modifiés par le Projet de loi nº 97, sanctionné le 22 décembre 1977. En vertu de ces articles, les détenteurs de dépôts à participation d'un fonds spécialisé s'en partagent le revenu net annuel et la Caisse de dépôt établit par règlement le mode de calcul des réserves à constituer pour ce fonds. Le revenu net annuel, après déduction de telles réserves, doit être intégralement versé aux détenteurs des dépôts à participation du fonds.

De nouveaux règlements donnant effet à ces modifications seront soumis à l'approbation du gouvernement en 1978. Dans l'intervalle, la Caisse de dépôt continue d'appliquer ses règlements actuels. En conséquence, le revenu net du fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G») n'a pas été distribué mais retenu dans ce fonds à titre de revenus accumulés. Au 31 décembre 1977, il n'y avait qu'un détenteur de dépôts dans ce fonds.

- Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.
- Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement au participant, se chiffraient à \$67 000 pour la période terminée le 31 décembre 1977.

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé-obligations gouvernementales (fonds «G») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1977 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de la période terminée à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidè-lement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de ses opérations de la période terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers.

Fonds spécialisés

Actions (Fonds «A»)

Bila	n
au 31	décembre 1977
(en m	illiers de dollars)

Actif	1977	1976
Placements (note 1)		
Actions et valeurs convertibles	\$215 534	\$150 286
Valeurs à court terme	5 490	10 003
Dépôts au fonds général		
à vue	7 985	4 747
à terme	5 485	=
	\$234 494	\$165 036
Revenus de placements à recevoir	1 632	1 057
	\$236 126	\$166 093
Passif		
Transactions en voie de règlement	\$ 2 002	\$ 727
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 2)	\$199 684	\$143 441
Revenus accumulés (note 3)	34 440	21 925
	\$234 124	\$165 366
	\$236 126	\$166 093

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

Revenus et revenus accumulés (note 3)

de l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (en milliers de dollars)

1977	1976
\$ 9056	\$ 5855
476	846
870	1 222
\$ 10 402	\$ 7 923
2 113	2 228
\$ 12 515	\$ 10 151
21 925	11 774
\$ 34 440	\$ 21 925
	\$ 9 056 476 870 \$ 10 402 2 113 \$ 12 515 21 925

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Fonds spécialisés

Actions (Fonds «A»)

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les placements en actions et valeurs convertibles ainsi que les valeurs à court terme et les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Transactions en voie de règlement

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont constitués d'unités conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds spécialisé d'actions (fonds «A») de la Caisse de dépôt. La valeur des unités de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net de ce fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

Notes complémentaires

- Au 31 décembre 1977, la valeur de réalisation des placements était de \$240 251 000 (1976, \$159 305 000).
- Au 31 décembre 1977, les dépôts à participation sont constitués de 166 044 unités (1976, 124 379). Au cours de l'exercice, 41 665 unités de participation furent émises pour un montant de \$56 243 088 et il n'y a eu aucun retrait.
- 3. Les articles 19 et 20 de la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec ont été modifiés par le Projet de loi nº 97, sanctionné le 22 décembre 1977. En vertu de ces articles, les détenteurs de dépôts à participation d'un fonds spécialisé s'en partagent le revenu net annuel et la Caisse de dépôt établit par règlement le mode de calcul des réserves à constituer pour ce fonds. Le revenu net annuel, après déduction de telles réserves, doit être intégralement versé aux détenteurs des dépôts à participation du fonds.

De nouveaux règlements donnant effet à ces modifications seront soumis à l'approbation du gouvernement en 1978. Dans l'intervalle, la Caisse de dépôt continue d'appliquer ses règlements actuels. En conséquence, le revenu net du fonds spécialisé d'actions (fonds «A») n'a pas été distribué mais retenu dans ce fonds à tître de revenus accumulés.

4. Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à \$286 000 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (1976, \$203 000).

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé-actions (fonds «A») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1977 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Fonds spécialisés

Hypothèques (Fonds «H»)

Bi	a	n					
au :	31	dé	cen	nbr	e 1	977	
lan	m	illi	ers	de	do	Har	10

Actif	1977	1976
Placements (note 1)		
Créances hypothécaires	\$225 290	\$145 066
Valeurs à court terme	60 951	20 417
Dépôts au fonds général	-1" 9	
à vue		5 847
à terme	9 500	-
	\$295 741	\$171 330
Intérêts courus	4 493	1 578
	\$300 234	\$172 908
Passif		
Avances du fonds général	\$ 18 916	\$
Dépôts des emprunteurs hypothécaires	554	
	\$ 19 470	\$ _
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 2)	\$225 682	\$141 710
Revenus accumulés (note 3)	55 082	31 198
	\$280 764	\$172 908
	\$300 234	\$172 908

Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Marcel Cazavan Gill Fortier

Revenus et revenus accumulés (note 3)

de l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (en milliers de dollars)

	1976
\$ 18 556	\$ 12 529
5 486	1 056
(158)	1 088
\$ 23 884	\$ 14 673
31 198	16 525
\$ 55 082	\$ 31 198
	5 486 (158) \$ 23 884 31 198

Les notes accompagnant les états financiers en font intégralement partie.

Fonds spécialisés

Hypothèques (Fonds «H»)

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les créances hypothécaires négociées directement par la Caisse de dépôt avec les emprunteurs sont comptabilisées à leur prix coûtant; celles qui sont négociées en bloc avec des tiers sont comptabilisées à leur prix coûtant amorti. Les valeurs à court terme et les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont constitués d'unités conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds spécialisé d'hypothèques (fonds «H») de la Caisse de dépôt. La valeur des unités de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net de ce fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit.

Notes complémentaires

- 1. Au 31 décembre 1977, la valeur de réalisation des placements était de \$295 423 000. Au cours de l'exercice, la Caisse de dépôt a modifié sa méthode d'évaluation de la valeur de réalisation des créances hypothécaires. Auparavant, la valeur comptable des créances hypothécaires était utilisée; ces créances sont maintenant évaluées au montant de capital qui traduit le taux de rendement courant pour chacune des catégories de créances hypothécaires. La valeur de réalisation des placements au 31 décembre 1976 n'a pas été redressée pour tenir compte de ce changement.
- Au 31 décembre 1977, les dépôts à participation sont constitués de 154 685 unités (1976, 104 953). Au cours de l'exercice, 49 732 unités de participation furent émises pour un montant de \$83 971 780 et il n'y a eu aucun retrait.
- 3. Les articles 19 et 20 de la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec ont été modifiés par le Projet de loi nº 97, sanctionné le 22 décembre 1977. En vertu de ces articles, les détenteurs de dépôts à participation d'un fonds spécialisé s'en partagent le revenu net annuel et la Caisse de dépôt établit par règlement le mode de calcul des réserves à constituer pour ce fonds. Le revenu net annuel, après déduction de telles réserves, doit être intégralement versé aux détenteurs des dépôts à participation du fonds.

De nouveaux règlements donnant effet à ces modifications seront soumis à l'approbation du gouvernement en 1978. Dans l'intervalle, la Caisse de dépôt continue d'appliquer ses règlements actuels. En conséquence, le revenu net du fonds spécialisé d'hypothèques (fonds «H») n'a pas été distribué mais retenu dans ce fonds à titre de revenus accumulés.

- 4. Des frais de gestion sur créances hypothécaires administrées par des tiers, au montant de \$204 000 (1976, \$176 000) sont déduits des intérêts sur créances hypothécaires.
- Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.
- 6. Les honoraires de gestion de ce fonds, imputés directement aux participants, se chiffraient à \$382 000 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977 (1976, \$231 000).

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé-hypothèques (fonds «H») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1977 ainsi que l'état des revenus et des revenus accumulés de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Fonds particulier

Bilan	Actif	
au 31 décembre 1977	Placements (note 1)	
(en milliers de dollars)	Obligations	\$286 471
	Valeurs à court terme	4 908
	Dépôts au fonds général	0
	à vue	811
	à terme	10 000
		\$302 190
	Intérêts courus et à recevoir	7 593
		\$309 783
	Passif	
	Compte à payer (note 2)	\$ 22
	Revenu net à verser au détenteur de dépôts à participation (note 3)	7 762
		\$ 7784
	Avoir du détenteur de dépôts à participation	
	Dépôts à participation (note 3)	301 999
		\$309 783
	Pour le Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec,	
	Marcel Cazavan Gill Fortier	
Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1977	Revenus	
(en milliers de dollars)	Revenus de placements	
	Intérêts sur obligations et valeurs à court terme	\$ 21 378
	Intérêts sur dépôts au fonds général — net (note 4)	1 276
		\$ 22 654
	Profits et pertes sur ventes de valeurs	589
		\$ 23 243
	Dépenses	
	Honoraires de gestion (note 2)	7:
	Revenu net de l'exercice à verser au détenteur de dépôts à participation	\$ 23 17

Fonds particulier

Énoncé des principales conventions comptables

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les valeurs à court terme ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

Transactions en voie de réglement

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

Notes complémentaires

- Au 31 décembre 1977, la valeur de réalisation des placements était de \$310 196 000.
- Des frais de garde à payer au montant de \$14 000 ne sont pas inscrits au 31 décembre 1977; la pratique de la Caisse de dépôt est d'enregistrer ce genre de frais dans le trimestre subséquent.
- 3. Conformément aux dispositions du Projet de loi nº 97, Loi modifiant la Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, sanctionné le 22 décembre 1977, celle-ci peut recevoir des dépôts à participation dans des fonds particuliers. Les fonds particuliers n'ont chacun qu'un déposant et peuvent être constitués de différentes catégories de placements. Les règlements régissant les opérations de ces fonds seront soumis à l'approbation du gouvernement en 1978.

Le détenteur des dépôts à participation de ce fonds particulier est la Commission des accidents du travail de Québec.

Pour fins de présentation financière, la Caisse de dépôt a décidé de donner effet aux opérations de ce fonds particulier en y comptabilisant une somme nette de \$121 550 000 déposée par la Commission en 1977. En outre, les dépôts de la Commission au 31 décembre 1976, au montant de \$180 449 000, qui avaient été comptabilisés en 1975 et 1976 dans un fonds distinct, ont été virés à ce fonds particulier en date du 1er janvier 1977.

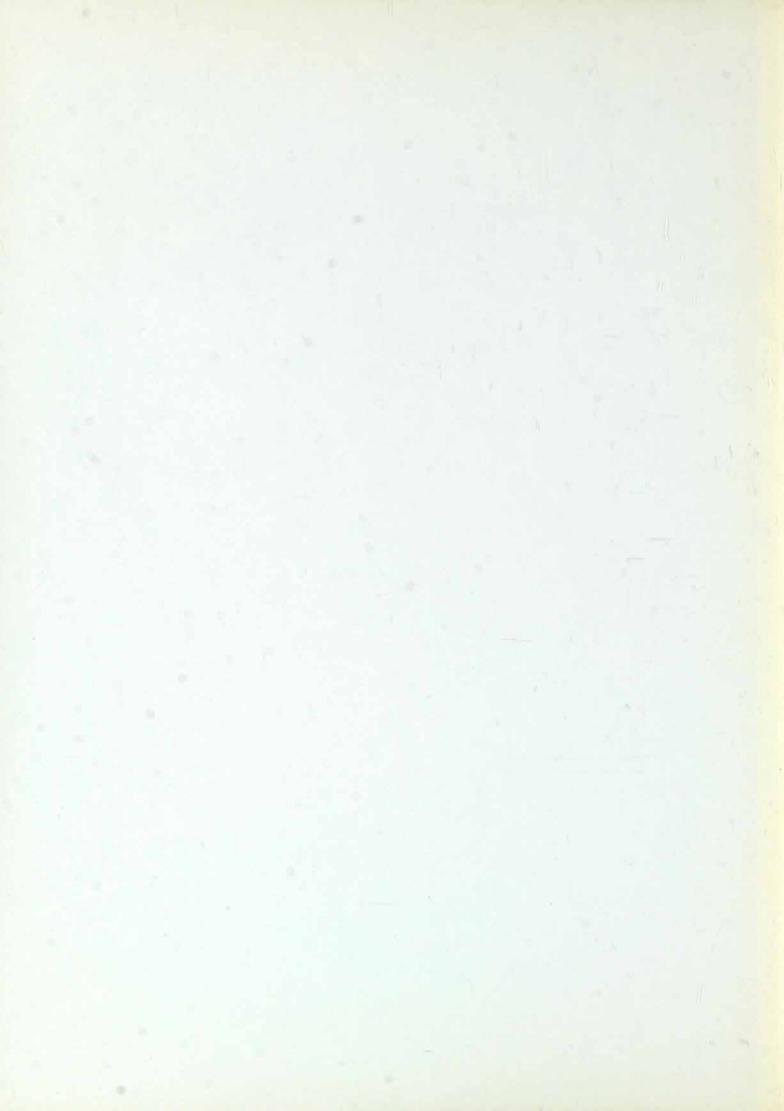
 Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan du fonds particulier de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1977 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la charte de la Caisse de dépôt et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1977 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers.





Veuillez cocher à l'endroit prévu si vous désirez un autre exemplaire de ce rapport annuel, en français ou en anglais, et nous retourner, dûment remplie, cette carte déjà adressée et affranchie.		Please check the appropriate box if you wish to receive an additional copy of this annual report, in English or French. Kindly fill in your name and address and return this self-addressed and stamped card to us.		
Français 🔲	Anglais	French	English	
Nom Name				
Titre Title				
Compagnie Company	alida			
Adresse Address				
Ville City		10		
Code postal Postal Code	100	Province		

